

Yannick Nézet-Séguin fait découvrir l'Orchestre Métropolitain à l'Europe
LeD Culture



Annick Kayitesi-Jozan, le Rwanda et la solitude du survivant
LeD Lire



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 269

LE DEVOIR, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

AU ROYAUME DES AUGUSTINES



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Sœur Hélène Marquis dirige une communauté de 70 religieuses et de 320 résidents à Notre-Dame-des-Anges, une petite enclave au cœur de Québec.

Maire supérieure

Enclavée dans Québec, Notre-Dame-des-Anges a pour première magistrate sœur Hélène

À l'automne 2015, Floribert Langis a dû quitter son appartement de la rue des Commissaires, dans le quartier Saint-Roch de Québec. La dystrophie musculaire avait gagné trop de terrain. Il a emménagé, de l'autre côté de la rue — et du mur de pierre —, dans le Centre d'hébergement de l'Hôpital général de Québec. Sans le savoir, il avait laissé derrière lui son droit de vote aux élections municipales.

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Notre-Dame-des-Anges

Même s'ils habitent en plein cœur de la ville de Québec, les résidents du Centre d'hébergement de l'Hôpital général de Québec ne peuvent pas voter lors des élections municipi-

pales. Ils n'habitent pas à Québec, mais plutôt à Notre-Dame-des-Anges — une municipalité distincte de 0,04 km² qui est dispensée de tenir des élections.

Près de 400 personnes habitent dans cette municipalité à vocation religieuse — la première du genre au Québec — créée le 1^{er} juillet

1855, c'est-à-dire les 320 résidents du centre d'hébergement et les 70 religieuses. Sœur Hélène Marquis endosse les habits de première magistrate. « C'est moi, Madame la Mairesse! » lance la supérieure à l'autre bout du fil. « Ici, il n'y a pas de conseil municipal. »

Depuis son arrivée à Québec, Floribert Langis s'est acquitté de son devoir de citoyen. Beau temps, mauvais temps, l'habitué des séances du conseil municipal n'a jamais raté de rendez-vous électoral. Il s'agit d'un rituel sacré, selon lui. « J'ai toujours aimé ça, la politique... »

VOIR PAGE A 14 : AUGUSTINES

GOLFE DU SAINT-LAURENT

Les excès de vitesse se multiplient

Les industries maritime et touristique paient le prix de la protection des baleines noires

ALEXANDRE SHIELDS

En moins de trois mois, la Garde côtière canadienne a donné plus de 250 avertissements à des navires qui ne respectaient pas la limite de vitesse imposée dans le golfe du Saint-Laurent pour protéger les baleines noires, victimes d'une mortalité très élevée cette année. Cette mesure d'urgence a d'ailleurs eu des impacts négatifs majeurs pour le secteur maritime et l'industrie des croisières. Le fédéral doit maintenant décider des règles à instaurer pour les années à venir.

En l'espace de quelques semaines au cours de l'été dernier, pas moins de 12 baleines noires ont été retrouvées mortes dans les eaux du golfe du Saint-Laurent. Une situation sans précédent pour ce mammifère classé « en voie de disparition » en vertu de la Loi sur les espèces en péril, et dont la population se limite à environ 450 individus dans l'Atlantique Nord.

Pour les scientifiques, mais aussi pour les autorités américaines, qui ont investi des millions de dollars pour protéger l'espèce, la situation était carrément dramatique. Dans l'urgence, Pêches et Océans et Transports Canada ont donc annoncé, le 11 août, l'imposition d'une limite de vitesse de 10 nœuds (18,5 km/h) dans une vaste zone du golfe. Une mesure exceptionnelle conçue pour éviter les collisions avec les baleines, mais qui force les navires de plus de 20 mètres à réduire au moins de tiers leur vitesse normale. Et tous ceux qui entrent dans les eaux québécoises sont soumis à cette règle.

Pour faire respecter une mesure aussi stricte, la Garde côtière canadienne a instauré

Plus de 250 avertissements ont été donnés, mais seulement 11 navires ont été mis à l'amende

VOIR PAGE A 14 : EXCÈS

AUJOURD'HUI



Le monde · Carnage en Égypte. Pour la première fois, la communauté sunnite est ciblée par les terroristes. *Page A 7*



Avis légaux..... B 6
 Décès..... B 7
 Météo..... A 8
 Mots croisés..... Le D 55
 Petites annonces..... B 7
 Sudoku..... Le D 54

LES CENT ANS DE LA LNH

La ligue était destinée à une mort précoce

Sa création visait d'abord à se débarrasser du propriétaire des Blueshirts de Toronto

JEAN DION

Tout a commencé par une dispute d'hommes riches, comme il arrive souvent dans le monde du sport. Mais l'aventure a bien failli, aussi étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, ne durer que le temps des roses.

Le 26 novembre 1917, il y aura 100 ans jour pour jour dimanche, les propriétaires des équipes de l'Association nationale de hockey (NHA) sont réunis à l'hôtel Windsor, un luxueux établissement du centre-ville de Montréal qui accueille à peu près tout ce qu'on peut compter de personnalités

VOIR PAGE A 14 : LNH

Lire aussi · Notre dossier sur le centenaire de la LNH. *Pages B 1, B 2 et B 3*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les partisans du Canadien de Montréal ont la réputation d'être passionnés.

ACTUALITÉS

Auger remplace Ouellette à la Commission des institutions

C'est finalement le député libéral de Champlain, Pierre-Michel Auger, qui a succédé à Guy Ouellette à la présidence de la Commission des institutions. L'administrateur de carrière a été nommé à ce poste jeudi. Le député Guy Ouellette a quant à lui obtenu la présidence de la Commission de l'aménagement du territoire. Il a été expulsé de la Commission des institutions — à laquelle l'Unité permanente anticorruption doit rendre des comptes — après avoir été arrêté par cette même unité policière, le 25 octobre.

Le Devoir

L'avocat de Nathalie Normandeau dépose une requête

Québec — Bien des choses restent à préciser avant que ne puisse se tenir le procès de l'ex-vice-première ministre libérale Nathalie Normandeau, estime son avocat, qui a déposé vendredi une requête devant la Cour du Québec. M^e Maxime Roy soutient que les chefs d'accusation contre sa cliente couvrent une période beaucoup trop longue, soit de 2000 à 2012. M^{me} Normandeau était ministre des Affaires municipales entre 2005 et 2009. Il est déraisonnable d'obliger Nathalie Normandeau à défendre l'ensemble des décisions politiques prises dans sa carrière, a ajouté M^e Roy. Il demande que la Couronne — qui entretient une théorie « vague », selon lui — établisse clairement les transactions qui lui sont reprochées.

La Presse canadienne

SOCIÉTÉ

Les Québécois, des consommateurs responsables ?

Les consommateurs disent vouloir changer leur mode de vie, mais ne font pas les gestes nécessaires

ANNABELLE CAILLOU

Acheter local, trier ses déchets, éviter les dépenses inutiles : la consommation responsable s'imisce dans les habitudes des Québécois, ces dernières années. Si 85,9% d'entre eux estiment essentiel de revoir leurs modes de vie et de consommation, du chemin reste à faire pour que ces pratiques s'intègrent au quotidien.

« Fais ce que je dis, mais pas ce que je fais » : la volonté est là, mais les actions ne suivent pas. L'indice de consommation responsable (ICR) au Québec en témoigne : il a perdu 1,3 point entre 2016 et 2017. L'ICR a été calculé d'après un sondage mené auprès d'un panel Web de 1002 répondants, du 15 septembre au 3 octobre.

L'Observatoire de la consommation responsable (OCR) affilié à l'École des sciences de gestion de l'UQAM a profité mercredi de l'excitation ambiante à l'approche du « Vendredi fou » (« Black Friday ») — alors que les magasins placardaient leurs vitrines d'affiches de soldes alléchantes — pour dévoiler son huitième baromètre sur la manière dont consomment les Québécois.

Si les chiffres ont de quoi faire sourcilier, le directeur de l'Observatoire, Fabien Durif, se veut rassurant, rappelant qu'il faut considérer l'IRC sur plusieurs années pour constater une tendance à la hausse ou à la baisse.

Ainsi, depuis 2010, il a plutôt augmenté de 0,8 point. « Il y a des variations, mais elles sont légères, alors ça fait davantage penser à une stagnation », analyse-t-il, reconnaissant par



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

L'Observatoire de la consommation responsable (OCR) a profité de l'excitation du « Black Friday » pour dévoiler son huitième baromètre sur la manière dont consomment les Québécois.

contre que ces pratiques écoresponsables peinent à passer à la vitesse supérieure.

Les chercheurs, qui ont scruté à la loupe plusieurs habitudes de consommation, estiment certaines encore « fragiles » dans la province, en phase d'essai auprès de la population, parfois même ignorées.

Deux d'entre elles sont toutefois bien ancrées dans la routine des Québécois : le recyclage, exercé par 90,1% des participants, ainsi que la consommation locale (72%), en hausse par rapport à 2016 de 2,1 et 0,7 points de pourcentage respectivement.

Le passage à l'action semble plus lent en matière de déconsommation (68,4%), de protection de l'environnement (67,6%) et des animaux (66%), de compostage (48%) ou encore d'utilisation des transports durables (43,2%), tous en baisse comparativement à l'année précédente.

« Ça dépend des modes et tendances du moment, mais aussi du traitement de ces sujets par les médias, ou encore de la communication d'informations », soutient M. Durif pour expliquer le succès différent d'une façon de faire à l'autre.

Encadrement politique

« Certaines pratiques demandent plus d'efforts, parfois elles nécessitent des installations, comme le compostage, par exemple. Ce n'est pas tout le monde qui a son bac de compost offert par la Ville », fait-il valoir.

A cet égard, le discours et les actions politiques ont un rôle essentiel dans l'adoption de ces modes de consommation plus responsables.

« Il y a un encadrement fort du recyclage, donne-t-il pour exemple. Les villes ont adopté toute une organisation pour ça, et la sensibilisation se fait

du côté des entreprises et des citoyens. »

Il en va de même pour l'achat local, qui est conseillé tant par les économistes et les politiciens que par les petits commerçants du coin, et louangé pour encourager l'économie locale.

S'il y a quelques années encore cette façon de consommer concernait essentiellement les produits alimentaires, elle gagne désormais tous les secteurs marchands, dont le manufacturier.

Selon l'Observatoire, le « fabriqué au Québec » et le « fabriqué au Canada » ont la côte dans les demeures, un répondant sur deux ayant indiqué que le lieu de fabrication constitue un critère très important lors de l'achat d'un meuble.

« Est-ce que ça va durer? C'est difficile à prévoir, mais moi, j'ai l'impression que oui, que ce n'est pas qu'une tendance. »

Et plus les gouvernements, quel que soit le palier politique, encadreront et encourageront de telles pratiques, plus elles seront susceptibles de s'implanter dans les habitudes de vie de tous.

« L'important dans cette démarche, c'est de ne jamais culpabiliser les consommateurs, contrairement aux entreprises, avec lesquelles on peut être plus exigeant, estime M. Durif. C'est normal que les citoyens n'aient pas forcément le temps et l'envie d'être aussi responsables dans leurs comportements. Il faut surtout les informer et les encourager avec des incitatifs. »

Le Devoir

SYMPHONIA

L'ÎLE,
AVEC
STYLE.

PAVILLON DE PRÉSENTATION
MAINTENANT OUVERT

PAVILLON DE PRÉSENTATION
100, RUE ANDRÉ-PRÉVOST
ÎLE DES SŒURS

SYMPHONIAPOP.COM
514 767.4555

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cathy Wong, première présidente du conseil municipal de Montréal

Valérie Plante a nommé Cathy Wong à la présidence du conseil municipal de Montréal. Éluë sous la bannière de l'Équipe Denis Coderre, la conseillère de Peter-McGill devient ainsi la première femme à occuper ce poste dans l'histoire de Montréal. « C'est un geste fort, c'est un message qu'on envoie », a expliqué Valérie Plante vendredi. Cathy Wong verra au bon déroulement des débats au conseil municipal et s'occupera des activités protocolaires de l'Hôtel de Ville. Elle connaîtra son baptême du feu dès lundi puisqu'une assemblée du conseil municipal est prévue.

CONGRÈS DU PLQ

Le cabinet Couillard se solidarise avec Jean Charest

Le premier ministre louange son prédécesseur et fustige le chef de la CAQ

MARIE-MICHÈLE SIOUI
Correspondante parlementaire à Québec

La visite de l'ex-premier ministre Jean Charest au 33^e congrès des membres du Parti libéral du Québec (PLQ) ne crée « aucun malaise », ont répété tour à tour les élus libéraux qui affluaient vendredi soir au palais des congrès de Québec, où les militants du parti se réunissent pour la fin de semaine.

« Vous me demandez si j'ai un malaise? J'aurais eu un malaise s'il n'avait pas été invité », a lancé le ministre de la Santé, Gaëtan Barrette.

Tour à tour, ses collègues et lui ont fait la liste des réalisations de l'ex-chef libéral, qui doit prendre la parole devant les militants ce samedi, dans le cadre du 150^e anniversaire du PLQ.

Les énumérations des élus libéraux étaient calquées sur celles faites par le premier ministre Philippe Couillard la veille: elles reprenaient surtout les expressions « équité salariale », « Plan Nord » et « conseil des ministres paritaire ».

Et l'enquête policière visant Jean Charest? « [Il n'y a] personne qui me tient au courant de ça », a répondu le ministre Laurent Lessard. « Le parti a une longue tradition de respecter ses premiers ministres. Pour leur vie personnelle ou d'autres aspects professionnels, moi, je ne travaille pas là-dessus », a-t-il ajouté. « M. Charest est un premier ministre

qui a fait son travail », a aussi insisté le ministre Pierre Arcand. « S'il y [a] des enquêtes qui démontrent autrement, on révisera. Mais pour l'instant, ce n'est pas le cas. »

Les ex-policiers Guy Ouellette et Robert Poëti ont été plus mesurés. « Je pense que tout citoyen libéral au Québec a le droit de se joindre aux célébrations du 150^e, incluant M. Charest », a affirmé le premier. « M. Charest est un militant libéral depuis toujours. Ici, c'est une rencontre de militants qui sont du Parti libéral, donc je ne suis pas mal à l'aise d'être ici », a dit le second, avant de tourner les talons.

Les fleurs pour l'un, le pot pour l'autre

Le premier ministre Couillard ne s'est pas adressé aux médias. Devant les militants, il a lui aussi louangé son prédécesseur. « Quand on bâtit la confiance, on engendre la prospérité, par exemple, grâce au Plan Nord, qu'on doit à la créativité et à la vision du premier ministre Jean Charest. Le PQ n'en voulait pas? On l'a relancé », a-t-il lancé. Il s'agissait là de la seule pointe qu'il a lancée au Parti québécois. L'essentiel de ses attaques a été dirigé contre le chef de la Coalition avenir Québec, qui fait bonne figure dans les sondages. « On ne va plus rien laisser passer », a-t-il dit au sujet de François Legault. « Ne

laissons rien passer, tous ensemble! » a-t-il encore scandé, face à l'ovation debout que son commentaire a engendrée.

A plusieurs reprises, il a évoqué les « 312 jours » qui séparent les Québécois de la prochaine élection générale. « Ce congrès lance un compte à rebours. On a 312 jours [...] pour convaincre les Québécois que nous sommes encore et toujours le parti de l'avenir », a-t-il lancé.

Le premier ministre a une fois de plus envoyé un message rassurant aux anglophones, auxquels il tend la main depuis des mois. « Votre voix est au gouver-

nement », a-t-il assuré. Quelques heures plus tôt, la ministre des Relations avec les Québécois d'expression anglaise, Kathleen Weil, a donné le coup d'envoi officiel du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise et annoncé la tenue d'une consultation publique sur les « préoccupations » des anglophones du Québec « dans les prochains mois ».

Le congrès, qui donne l'occasion aux membres du PLQ de discuter des résolutions de la Commission politique du parti, a d'ailleurs été ouvert

par une déclaration bilingue de l'ex-ministre Carole Thériberge. Comme le révélait *Le Devoir* la semaine dernière, la Commission politique suggère notamment au gouvernement du Québec de se préoccuper des « citoyens d'expression anglaise » lors de l'élaboration de « tout nouveau projet de loi ou règlement ».

Une manifestation des groupes La Meute et Storm Alliance est aussi prévue en marge du congrès, samedi, cette fois parce que La Meute souhaite marquer son opposition aux « vêtements religieux comme la burqa et le niqab qui asservissent la femme », selon sa page Facebook.

Le dernier rassemblement du genre, organisé le 20 août, a tourné à la foire d'empoigne. La Meute, qui manifestait alors contre « l'immigration illégale », s'est vue confinée dans un stationnement de la colline Parlementaire, tandis qu'une contre-manifestation organisée par des militants antifascistes a pris une tournure violente. Le militant Jaggi Singh, qui avait été arrêté dans la manifestation du mois d'août, est une fois de plus attendu à Québec ce samedi.

Le Devoir

L'usage du français au travail se maintient, selon l'OQLF

AMÉLI PINEDA

Tandis que plusieurs s'inquiètent de l'état du français au Québec depuis la « controverse Adidas », une étude de l'Office québécois de la langue française (OQLF) révèle qu'il y a eu peu de déclin dans l'usage du français au travail depuis 2010.

« Le constat est assez positif malgré tout, parce que ça se maintient », souligne Jean-Pierre Le Blanc, porte-parole de l'OQLF.

Entre 2010 et 2016, la population travaillant généralement ou exclusivement en français — c'est-à-dire les Québécois dont la proportion du temps de travail en français était de plus de 90% — ne diffère pratiquement pas, passant de 65,5% à 67,3%.

Selon l'OQLF, ce résultat montre que l'usage du français au travail dans la province « est à peu près stable ».

Cette étude a été rendue publique au même moment où *Le Journal de Montréal* rapportait que le gérant du magasin phare Adidas, au centre-ville de Montréal, a dit en conférence de presse quelques mots en français pour « accommoder » la Ville de Montréal et les médias francophones. L'événement s'est par la suite poursuivi en anglais.

Des résultats

Si la classe politique s'est empressée de condamner l'attitude des gestionnaires de la boutique, l'étude de l'OQLF suggère que la politique linguistique du Québec en matière de langue du travail « n'est pas sans effet ».

« Elle a contribué à maintenir ou à stabiliser la place du français dans le monde du travail au cours des deux dernières décennies, et ce, malgré l'existence de facteurs extérieurs pouvant favoriser l'usage de l'anglais », peut-on lire dans l'étude.

Par ailleurs, l'étude observe que la proportion du temps de travail en français chez les personnes travaillant sur l'île de Montréal ou dans sa couronne est moins élevée que chez celles travaillant à l'extérieur de la grande région de Montréal.

Encore une fois, l'OQLF souligne que ce taux est demeuré stable. L'organisme rapporte même que la proportion de personnes résidant à Montréal et travaillant unique-

ment en français a augmenté de 15,9% à 21,2%, depuis 2010.

D'ailleurs, d'autres études seront rendues publiques prochainement par l'OQLF, dont une faisant état de la langue d'affichage des commerces qui consacrera une section spéciale à la ville de Montréal.

Adidas s'excuse

Adidas s'est finalement excusé malgré tout, parce que ça se maintient », souligne Jean-Pierre Le Blanc, porte-parole de l'OQLF.

« Chez Adidas, nous sommes fiers de notre présence internationale et sommes engagés à respecter la culture, les coutumes et les langues de chaque ville et pays dans lesquels nous résidons », indique la compagnie dans une déclaration écrite.

L'entreprise se dit « profondément désolée » que les récents commentaires faits par un de ses employés aient été offensants.

« Ceci n'était pas notre intention. Notre marque croit en la tolérance, le respect et la diversité et nous continuerons de travailler à préserver ces valeurs », soutient la multinationale.

Vendredi, la ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Marie Montpetit, avait fait parvenir une lettre au président d'Adidas Canada, Michael Rossi.

Elle y déplorait un échec dans l'entreprise sur le plan des « communications publiques ».

« Je tenais à vous écrire afin de vous exprimer ma profonde déception relativement à la manière avec laquelle la controverse linguistique qui a entouré la réouverture de votre boutique de Montréal a été gérée », peut-on lire dans la lettre qu'elle a partagée sur son compte Twitter.

La ministre rappelait aussi à l'entreprise qu'elle est inscrite à l'Office québécois de la langue française, comme le prescrit la Charte de la langue française.

« Je me serais attendue [...] à ce que vous apaisiez l'opinion publique en rappelant votre engagement vis-à-vis de la langue française », indiquait-elle, avant d'ajouter qu'« en agissant de la sorte, vous auriez contribué à faire de cette controverse un cas isolé et du même coup à accroître votre capital de sympathie auprès des francophones montréalais et québécois ».

Le Devoir

Galerie Claude Lafitte
Depuis 1975



Marc-Aurèle Fortin «La Vieille Forge», v. 1945, aquarelle, 22" x 28"

Oeuvres de grands maîtres canadiens et européens recherchées. Haute valeur offerte.

Évaluation gratuite sur rendez-vous pour les oeuvres de Borduas | Ferron | Fortin | Gagnon | Krieghoff | Lemieux | Letendre | McEwen | Pellan | Riopelle | Suzor-Côté | Groupe des Sept et autres

Claude Lafitte, votre spécialiste expert-conseil
www.lafitte.com | 514 842-1270



Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas,
papiers Lalo, papier St-Gilles,
cartes, plumes et stylos,
albums de photos, articles de bureau,
sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

ACTUALITÉS

Décourager les Haïtiens par des statistiques?

LISA-MARIE GERVAIS

La publication du faible taux d'acceptation des demandes d'asile des Haïtiens par le gouvernement fédéral rend sceptiques certains observateurs du milieu de l'immigration.

Ces chiffres pourraient en effet servir à décourager les Haïtiens qui songent à venir au Canada depuis que le gouvernement Trump a annulé leur permis de séjour temporaire, croit l'avocat en immigration Stéphane Handfield. «C'est une évidence que le gouvernement s'est empressé de rendre publiques ces statistiques pour envoyer un message clair aux communautés du côté américain.»

D'autant que cette publication coïncide avec les voyages aux États-Unis de plusieurs députés fédéraux pour faire taire la rumeur selon laquelle il est très facile d'être accepté comme réfugié au Canada.

En effet, moins de 10% des demandeurs d'asile haïtiens — soit 29 demandes sur les 298 traitées jusqu'ici — auraient été acceptés, selon les données de février à octobre 2017 publiées jeudi sur le site de la Commission de l'immigration et du statut de réfugiés (CISR).

Or, plus de 6000 dossiers sont en attente de traitement, soit un «très faible échantillon», dont il est impossible de dégager une tendance, a dit M^{re} Handfield. Traditionnellement, 50% des Haïtiens sont acceptés au Canada.

Si les demandes d'asile des Haïtiens sont les plus nombreuses à avoir été traitées de février à octobre 2017, des centaines de demandes de Nigériens, de Turcs et de Syriens sont également dans le lot. Au total, pour cette période, les dix pays d'où proviennent le plus grand nombre de demandeurs d'asile ayant traversé de manière irrégulière la frontière totalisent 14 467 dossiers, dont à peine 10% ont été traités. Le taux d'acceptation est de 60%.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Direction régionale de santé publique a ouvert deux sites fixes et un mobile le 19 juin dernier.

Les services d'injection supervisée auraient sauvé une dizaine de vies

La DSP dresse un premier bilan depuis l'ouverture de ces sites en juin

AMÉLI PINEDA

Moins populaires que prévu, les sites d'injection supervisée à Montréal ont tout de même sauvé une dizaine de vies depuis le lancement du service au moment où la métropole affrontait la crise du fentanyl.

Depuis l'ouverture de deux sites fixes et d'un mobile le 19 juin dernier, onze interventions d'urgence ont été effectuées, dont quatre ont nécessité l'administration de la naloxone, cet antidote qui contre les effets de la surdose d'opioïdes.

«Sans l'aide des infirmières sur place, on peut croire que ces surdoses sévères auraient pu conduire à un décès», souligne la D^{re} Carole Morissette, médecin-conseil à la Direction régionale de santé publique (DSP) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Les ambulanciers ont été appelés en renfort à cinq reprises lors de complications. Selon un bilan publié cette semaine par la DSP, il n'y a eu qu'un transport vers un centre hospitalier.

Bien que ces interventions aient eu lieu pendant la crise du fentanyl, un opioïde jusqu'à 100 fois plus puissant que la morphine, impossible de faire un lien direct avec la substance, nuance la D^{re} Morissette.

«Lors de nos interventions, on ne fait pas d'analyse sur la substance qui a causé la surdose. Par contre, c'est certain que ces incidents sont survenus dans une période où une vigie était en place en raison de la présence du fentanyl dans des drogues», note-t-elle.

Moins de visites que prévu

Ce premier bilan des autorités révèle que les centres ont été moins visités que ce qu'elles anticipaient. Après 15 semaines d'activité, 550 personnes ont utilisé le service d'injection supervisée pour un total de 6200 visites.

«La capacité d'accueil estimée pour les deux sites fixes ensemble était de 152 visites par jour. La fréquentation enregistrée entre le 19 juin et le 31 octobre a été de 58 vi-

« On peut croire que ces surdoses sévères auraient pu conduire à un décès »

La D^{re} Carole Morissette, de la DSP du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

sites par jour », souligne la D^{re} Morissette.

Pour la médecin, le constat reste tout de même positif. «Ce qu'on avait regardé pour établir une moyenne de visite, c'était la fréquentation des programmes de distribution de matériel d'injection », explique-t-elle.

«Le but, c'était d'établir un nombre de cubicules pour répondre aux besoins sans créer de temps d'attente et, dans ce sens-là, avec le nombre de personnes inscrites depuis le lancement des sites, on peut dire que ça se passe bien, mais il y a encore de la place pour accueillir plus de personnes », indique-t-elle.

Le Devoir

RENÉ LATOURELLE (1918-2017)

Mort d'un divin docteur

Il est le seul Canadien à avoir dirigé la Faculté de théologie de l'Université grégorienne de Rome

STÉPHANE BAILLARGEON

Le théologien québécois René Latourelle est décédé. Né à Montréal tout juste après la fin de la Première Guerre mondiale, il avait 99 ans. Son décès est survenu à l'infirmerie jésuite de Richelieu le 16 novembre.

Intellectuel catholique de grande réputation, auteur de plusieurs ouvrages, dont un *Dictionnaire de théologie fondamentale* (Cerf et Bellarmin, 1992) qui a fait date et a été traduit en plusieurs langues, René Latourelle est le seul Canadien à avoir dirigé comme doyen la Faculté de théologie de l'Université grégorienne de Rome. Il avait reçu l'Ordre du Canada

gorienne une équipe de professeurs d'une qualité exceptionnelle, unique peut-être dans l'Église.

Comme professeur, il a dirigé une cinquantaine de thèses de doctorat sur une impressionnante diversité de sujets. Comme doyen, il a contribué à refondre et à moderniser le programme général des études ecclésiastiques, notamment en admettant les femmes et les laïcs, maintenant majoritaires parmi les étudiants.

Le père Latourelle a également participé aux travaux de Vatican II en préparant les textes sur la Révélation, sa spécialité et l'un des thèmes majeurs de l'*aggiornamento*. On lui doit d'ailleurs une somme colossale sur le concile, *Vatican II. Bilan et perspectives*, publié en trois volumes.



René Latourelle

Sa longue vie fut consacrée aux études. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus en 1938, il en est ressorti après un parcours en apparence et sans fautes au bout de quatorze années d'études, avec deux doctorats en poche, l'un en histoire et l'autre en théologie fondamentale, obtenu à Rome.

L'intellectuel catholique n'a ensuite jamais quitté l'enseignement et la recherche pendant plus de trois décennies, d'abord à l'Université de Montréal, puis rapidement et longtemps, des années 1960 aux années 1990, à la Grégorienne, fondée et dirigée par les jésuites en 1551, mais relevant du Saint-Siège. Ce joyau de l'empire scolaire de la Compagnie s'enorgueillit d'avoir formé une quinzaine de papes, vingt saints et le double de bienheureux.

De la modernisation

Dans un essai autobiographique, le jésuite québécois disait avoir «rencontré à la Gré-

«Ça n'a pas été une croisière d'agrément, bien au contraire, confessait-il au *Devoir* en 1995, 30 ans après la fin des travaux de reconstruction de l'Église. J'ai vécu ce concile comme une espèce de Pente-

côte, comme une grande bouffée d'air qui m'arrivait du large: jusque-là, on mourait, on était étouffé. Pour nous tous, il y avait une nécessité de tenir un concile: il fallait que l'Église sorte de son ghetto. Pendant un siècle et demi, l'Église avait passé son temps à condamner le monde laïque, la science, la philosophie. Mais on craignait un peu ce qui se tramait. On savait que les textes étaient préparés par des théologiens du Vatican, ce qui nous faisait bien peur.»

Le corps du professeur Latourelle sera exposé ce samedi après-midi à la Résidence Notre-Dame de Richelieu. Les obsèques seront célébrées au même endroit à 14h.

Le Devoir

TRANSPORT AÉRIEN

Couteaux dans les avions: inquiétudes chez les pilotes et les agents de bord

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Après les agents de bord, c'est au tour des pilotes d'Air Canada de s'inquiéter de la décision d'Ottawa autorisant les lames de six centimètres ou moins à bord des avions.

Plus tôt cette semaine, le syndicat représentant quelque 10 000 agents de bord travaillant notamment pour Air Canada, Air Transat, Sunwing, CanJet, Cathay Pacific et First Air a écrit une lettre au ministre fédéral des Transports lui enjoignant de faire marche arrière.

Ce changement, est-il écrit, «a soulevé des préoccupations auprès de nos membres.»

«Nous croyons que ce changement ratisse trop large et expose nos membres ainsi que le public voyageur à un grand risque», écrit Marie-Hélène Major, la secrétaire-trésorière de la division du transport aérien du Syndicat canadien de la fonction publique. Il n'a pas été possible d'obtenir une entrevue.

La lettre ne s'inquiète cependant pas des kirpans sikhs, mais plutôt des karambits, de petits couteaux de combat à lame recourbée originaires d'Indonésie.

Le Bloc québécois, qui a le premier soulevé cette question à la Chambre des communes, croit que le gouvernement fédéral a adopté ce changement pour satisfaire la communauté sikh. Le lobby sikh demandait depuis plusieurs années déjà au Canada d'adopter les règles en vigueur ailleurs dans le monde.

Le Devoir

LIBERTÉ

ART & POLITIQUE | N° 318 | DÉCEMBRE 2017 | 12 \$

Encombrement médiatique

Maxime Ouellet, Rabea N'Déhé Marie José Mondzain...



Parce que trop de médias qui étourdissent, c'est comme pas assez de... LIBERTÉ

À Noël, ABONNEZ VOS PROCHES ET PROFITEZ D'UN TARIF EXCEPTIONNEL!

25 \$*
LE 1^{ER}
ABONNEMENT

15 \$*
CHAQUE
ABONNEMENT
ADDITIONNEL

OFFREZ AUTANT D'ABONNEMENTS QUE VOUS LE DÉSIREZ



QUEBEC SCIENCE
examine les questions relatives à la science et à la technologie, et pose un regard scientifique sur les grands sujets d'actualité.
DÉCOUVREZ!
8 numéros par année



GÉO PLEIN AIR
flaire les tendances: équipements et destinations, entraînements et nutrition, tests de produit et guide d'achat.
RESPIREZ!
6 numéros par année



VELO MAG
parle vélo sous toutes ses formes: test de matériel, guides d'achat, destinations, compétitions, entraînements et nutrition.
ROULEZ!
6 numéros par année

VELO.QC.CA/NOEL

ou contactez le service à la clientèle au: 514 521-8356 ou 1 800 567-8356, poste 504

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 64%
SUR LE PRIX
EN KIOSQUE

*Cette offre d'abonnement se termine le 31 décembre en ligne et le 22 décembre par téléphone. Taxes en sus.

ACTUALITÉS

ÉDUCATION

Vers des alliances gais-hétéros dans les écoles

L'organisme Interligne encadrera la création de comités de soutien aux élèves LGBTQ dès janvier

MARIE-LISE ROUSSEAU

Déjà bien implanté dans les autres provinces canadiennes, le concept d'alliance gais-hétéros (AGH) est peu connu au Québec. Cela devrait changer au cours des prochains mois, puisque l'organisme Interligne (anciennement nommé Gai Écoute) encadrera la mise en place de tels comités dans les établissements de niveaux secondaire et collégial qui en feront la demande dès janvier prochain.

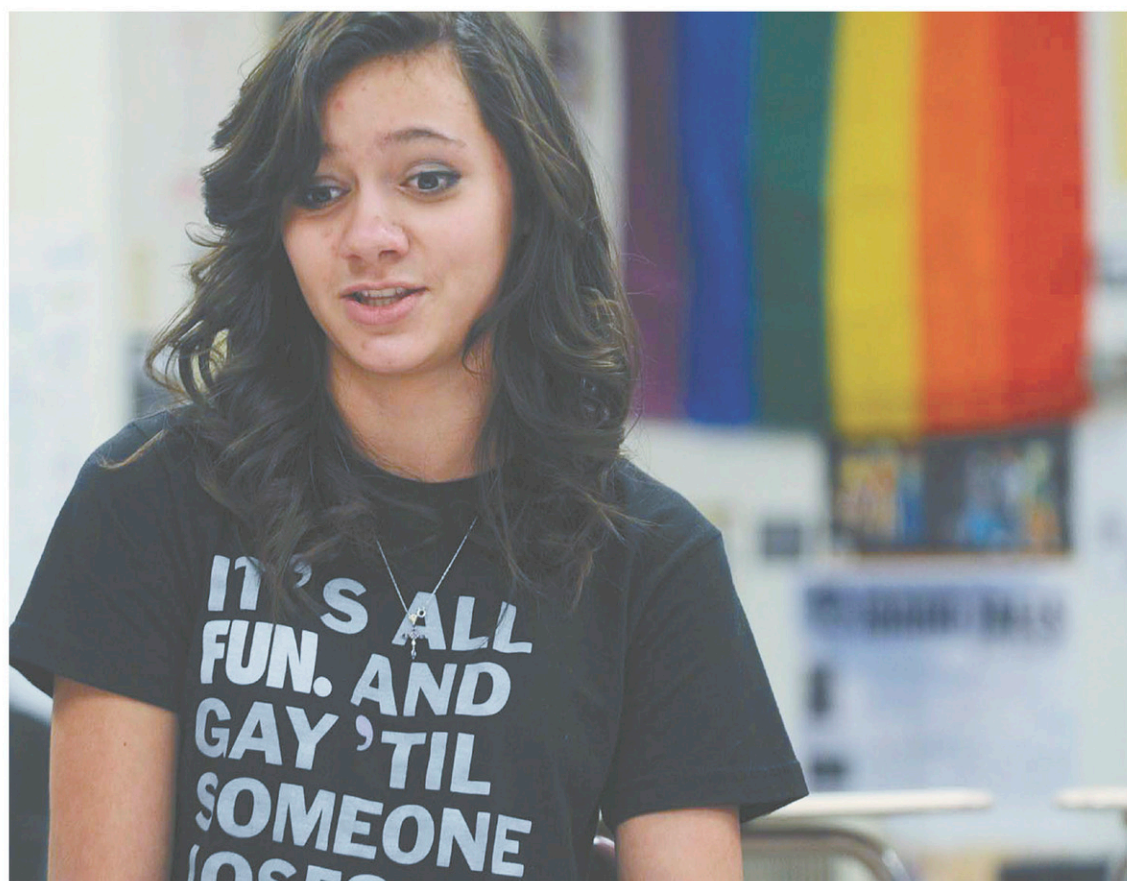
Nommés AGIS — Alliances de genre, d'identité et de sexualité —, ces groupes scolaires ont pour objectif d'offrir un espace sécuritaire et exempt de discrimination aux jeunes LGBTQ en milieu scolaire.

Composés d'élèves LGBTQ et de leurs « alliés » hétérosexuels, de même que de membres du personnel, ces groupes permettent aux jeunes de se confier, de discuter de leur réalité ainsi que de militer pour le respect de leurs droits.

« Balbutiements »

« Nous en sommes aux balbutiements », indique le directeur d'Interligne, Pascal Vaillancourt, qui a appris par *Le Devoir* vendredi que son organisme recevra une subvention de 40 000 \$ du ministère de la Famille, dans le cadre de son plan d'action contre l'intimidation de 2017. Cette somme permettra de soutenir les activités des AGIS, précise M. Vaillancourt.

Interligne travaille actuellement à peaufiner sa documentation à l'attention des étudiants et du corps enseignant



PAT SUTPHIN ASSOCIATED PRESS

Implanté depuis plusieurs années aux États-Unis et dans les provinces anglophones, ces groupes de soutien offrent un espace sécuritaire aux jeunes LGBTQ en milieu scolaire.

dans le but d'outiller les établissements qui voudront fonder des AGIS. « Les écoles ne sont pas toujours ouvertes au projet, parfois les parents ont des réticences, cite en exemple M. Vaillancourt. C'est donc important qu'on soit là pour accompagner la mise en place des comités. »

La prochaine étape de l'organisme sera de faire la promotion des AGIS. Cela doit se faire dès le mois de janvier.

Milieu homophobe

Selon M. Vaillancourt, « les besoins sont criants ». En effet, l'homophobie en milieu scolaire est problématique, comme le démontrent les résultats d'une enquête pancanadienne de l'organisme Egale Canada.

Selon ce sondage mené auprès de plus de 3700 étudiants, le harcèlement sous toutes ses formes (verbal, physique, sexuel) fait partie de la réalité scolaire des élèves LGBTQ.

Par ailleurs, 70% de l'ensemble des étudiants, y compris les hétérosexuels, disent entendre l'expression « c'est gai » sur une base quotidienne alors que les termes « fif » et « gouine » se rendent aux oreilles de près de la moitié d'entre eux.

Résultat : près des deux tiers de ces jeunes ne se sentent pas en sécurité à l'école.

Il a été observé par Egale que moins d'incidents de nature homophobe ou trans-

« Les écoles ne sont pas toujours ouvertes au projet, parfois les parents ont des réticences »

Pascal Vaillancourt, directeur de l'organisme Interligne

phobie surviennent dans les établissements où des AGH sont établis. Les étudiants LGBTQ de ces écoles disent également se sentir plus en confiance et plus encouragés par leur direction.

Un exemple concluant

L'école Des Rives, à Terrebonne, ne constate que des impacts positifs depuis la formation d'un comité sur la diversité sexuelle entre ses murs l'an dernier.

Plusieurs activités ont été mises en place par ce groupe composé de membres du personnel de l'école et d'étudiants. Toutes ont le même objectif : sensibiliser l'ensemble des individus qui circulent dans les couloirs de l'établissement.

Le comité a notamment organisé une formation qui a été donnée par une intervenante d'Interligne à l'ensemble du personnel de l'école. Les jeunes ont aussi lancé un concours de slogan pour la diversité sexuelle, développé un

kiosque de sensibilisation et proposé la tenue de débats sur les enjeux LGBTQ à leur auditorium. « Ils sont débordants d'idées », se réjouit la psychoéducatrice Manon Cloutier, qui encadre leurs activités.

Selon elle, l'impact le plus concret de cette initiative s'observe dans le langage employé par les élèves. Depuis la mise en place du comité, davantage d'élèves se font corriger lorsqu'ils utilisent un vocabulaire homophobe blessant. « Souvent, les jeunes n'ont pas conscience du poids de leurs mots », mentionne-t-elle.

Des lois ailleurs au pays

Des AGH sont établies dans plusieurs écoles des autres provinces canadiennes depuis quelques années. En Alberta et en Ontario, des lois ont même été adoptées pour soutenir leur implantation. Celles-ci obligent notamment les écoles qui reçoivent du financement gouvernemental à permettre la création de tels comités lorsque des élèves en font la demande.

Pas plus tard que la semaine dernière, l'Alberta a renforcé son encadrement des AGH en adoptant une loi qui oblige les établissements à respecter la confidentialité des élèves membres de ces alliances.

Québec envisage-t-il de légiférer sur la mise en place des AGIS dans les écoles de la province? Le ministère de l'Éducation n'avait pas été en mesure de répondre à cette question du *Devoir* au moment d'écrire ces lignes.

Le Devoir

Votre revue de l'année québécoise 2017



Textes de Mélanie Loisel Préface de Josée Blanchette

Jacques Nadeau 2017

Toute l'actualité québécoise en photos



232 pages • 25,95 \$

FIDES

EN LIBRAIRIE !



MEILLEURES OFFRES

sur des forfaits à la Barbade

Réservez d'ici le 19 novembre



VACANCES AIR CANADA

vacancesaircanada.com/barbade

*L'offre s'applique seulement aux nouvelles réservations, pour des voyages effectués d'ici le 31 janvier 2018. Un séjour d'un minimum de 7 nuits est requis. L'offre est sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et peut faire l'objet de modifications sans préavis. L'offre expire à 23 h 59 (HE) à la date indiquée. Vols exploités par Air Canada ou Air Canada Rouge. Pour connaître les conditions générales, visitez vacancesaircanada.com. Titulaire d'un permis du Québec n° 702566. MDVacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram, 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 600, Montréal (QC), H3G 1R8.



Visit Barbados



@Barbados



@visitbarbados

www.visitbarbados.org

LE MONDE

La Papouasie vide le camp australien de réfugiés de Manus

Sydney — La police papouasienne a annoncé vendredi qu'elle avait totalement évacué le camp australien de réfugiés de Manus, mettant fin à trois semaines d'un bras de fer avec les centaines de demandeurs d'asile qui s'y étaient retranchés. L'intervention, qui avait débuté jeudi, a repris de façon plus musclée vendredi, les policiers désormais armés de barres métalliques achevant dans la matinée de contraindre les migrants à sortir du camp pour se rendre dans d'autres centres de rétention. «Entre 9h et 10h ce matin, ils ont tous été évacués», a annoncé à l'AFP Dominic Kakas, un haut responsable de la police de Papouasie-Nouvelle-Guinée. «Tout est vide, les soldats ont repris leur base», a-t-il ajouté en référence au camp de Manus qui avait été ouvert par l'Australie sur une base navale papouasienne. L'Australie est depuis des années dénoncée pour sa politique très dure contre les clandestins qui tentent de gagner ses côtes. Elle n'en accepte aucun sur son sol, mais les relègue indéfiniment dans des camps dans des pays tiers, comme celui sur l'îlot de Nauru, dans le Pacifique, ou celui de Manus.

Agence France-Presse

Rohingyas : les conditions d'un retour « sécurisé » au Myanmar pas réunies

Genève — Les conditions ne sont actuellement pas réunies pour assurer un retour « sécurisé et durable » au Myanmar des Rohingyas actuellement réfugiés au Bangladesh, a estimé vendredi le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). «Les conditions actuelles dans l'État myanmarais de Rakhine ne permettent pas un retour sécurisé et durable», a souligné Adrian Edwards, un porte-parole de l'organisation, au cours d'une conférence de presse à Genève, au lendemain d'un accord entre les deux pays portant sur un retour «dans les deux mois» des Rohingyas au Myanmar. L'accord signé entre le Myanmar et le Bangladesh reste flou, ne précisant pas les critères de rapatriement ou le nombre des personnes concernées, mais selon le ministère des Affaires étrangères du Bangladesh, le programme de retours «doit débuter dans les deux mois».

Agence France-Presse

La guerre en Syrie a fait plus de 340 000 morts depuis 2011

Beyrouth — Plus de 340 000 personnes, dont plus de 100 000 civils, ont été tuées depuis le début de la guerre en Syrie en 2011, a indiqué vendredi l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Ce nouveau bilan est annoncé à l'heure où plusieurs puissances étrangères intensifient leurs efforts diplomatiques pour tenter de mettre un terme à ce conflit meurtrier, et à quelques jours d'un nouveau cycle de pourparlers de paix sous l'égide de l'ONU à Genève. Au cours des quatre derniers mois, environ 12 000 personnes ont été tuées sur l'ensemble du territoire syrien, dont 3 001 civils. Un accord de «désescalade» a été conclu en mai, apportant un calme relatif dans certaines zones du pays, mais la violence a explosé ailleurs. «Même si les accords de désescalade ont fait diminuer le bilan des victimes civiles, les violentes offensives contre le groupe EI dans d'autres zones ont fait que les civils mouraient au même rythme», affirme le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane.

Agence France-Presse



PHOTOS CLÉMENT DETRY

Rogelio, secrétaire de surveillance de l'*ejido* Cerro Prieto, veille sur les arbres «bouquets de papillons» dans la réserve de biosphère du papillon monarque.

Monarques sous haute surveillance

Au Mexique, des gendarmes protègent les papillons

CLÉMENT DETRY

On dit des papillons qu'ils sont fragiles. Celui-ci l'est particulièrement. Le papillon monarque est menacé de disparition, tant à cause de la raréfaction de l'asclépiade au Québec — sa principale source de nourriture — qu'à cause de la coupe illégale des forêts au Mexique où il hiberne, pour laisser place aux avocats. Mais dans les États de Mexico et de Michoacan, au centre du pays, des «gendarmes environnementaux» commencent à veiller sur ces hôtes hivernaux. La base de la gendarmerie environnementale se situe à Angangueo, «village magique» selon le secrétariat mexicain au Tourisme, au cœur d'une réserve de biosphère créée spécialement pour la préservation du papillon monarque.

Juan Victor Corpus porte l'uniforme kaki depuis à peine un mois, après avoir passé un concours interne à la police fédérale. Il est l'un des plus jeunes dans une compagnie où l'âge moyen est de 25 ans. «Cet arbre s'appelle *Abies religiosa*, il est natif d'ici», souligne-t-il en caressant, tôt dans la matinée, un jeune pin couvert de gelée.

Il poursuit, étalant ses connaissances en biologie sur ce «sapin sacré»: «Le papillon monarque choisit notre pin oyamel mexicain pour passer l'hiver, car ses racines puisent profondément dans les nappes phréatiques, rendant son bois riche en matériaux organiques.»

Préservation

Nous sommes au royaume du papillon monarque, à 3 100 mètres d'altitude, il fait -3 degrés Celsius au lever du soleil. Le plus grand papillon diurne au Québec, mesurant environ 10 cm, effectue chaque année une migration de 2 000 à 5 000 kilomètres pour rejoindre notamment cette zone du Mexique.

Une vaste colonie de papillons orange s'est établie plus bas, dans une forêt «sanctuaire» surveillée par les membres de la communauté. Ces derniers travaillent comme guides touristiques pour la plupart et se relaient pour occuper un tronçonneur présentant une vue imprenable sur une immense forêt exclusivement composée de pins oyamels. Ils s'assurent, depuis ce point de surveillance, qu'aucun touriste ni visiteur ne s'approche à plus de trente mètres des arbres appelés «bouquets de papillons».

Les insectes, à ces endroits, sont visibles par centaines sur une seule branche et par centaines de milliers dans le ciel. Un spectacle naturel. Et menacé.

Des coupeurs d'arbres

Après une première série d'opérations policières et militaires au début des années 2010, les groupes de coupeurs d'arbres liés à la criminalité organisée ont commencé à réapparaître dans la zone en 2013, dans un contexte sécuritaire particulièrement tendu pour l'État de Michoacan.

La superficie forestière occupée par les papillons dans la réserve, en 2013-2014, a baissé jusqu'à représenter moins de 0,6 hectare, mettant le Fonds mondial pour la nature (WWF) en alerte. À l'appel de ce dernier, et pour éviter une «disparition imminente des voies migratoires du papillon monarque», les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique ont créé en février de la même année un groupe de travail tripartite pour la conservation du papillon monarque.

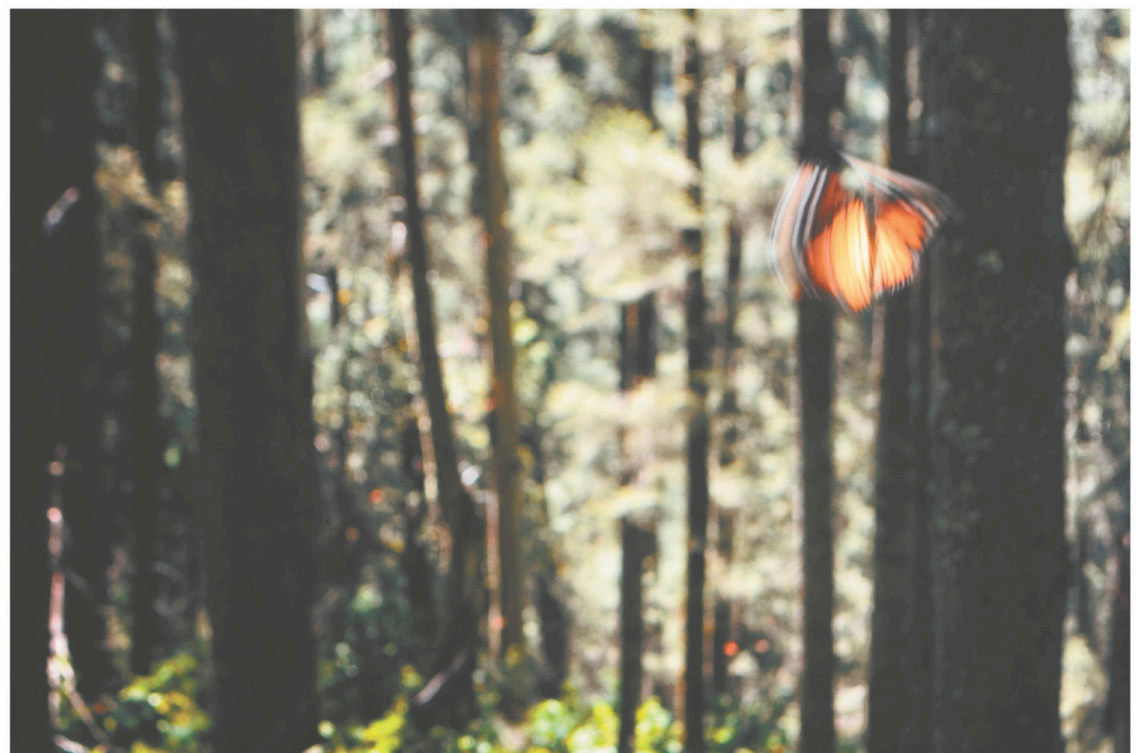
«Il a fallu rétablir une présence policière permanente de dissuasion, avec des éléments qui connaissent le terrain et qui savent gagner la confiance des communautés. La gendarmerie environnementale, que nous avons contribué à former, a répondu à cette attente», explique Gloria Tavera Alonso, directrice régionale de l'agence du gouvernement mexicain chargée des zones naturelles protégées (CONANP).

Selon le secrétariat mexicain à l'Environnement (SEMARNAT), la déforestation dans la zone naturelle protégée a diminué de 94% un an après le déploiement des gendarmes en août 2016. Une bouffée d'oxygène pour l'insecte orangé qui, cette année, a pu s'étendre sur plus de six hectares de forêts.

Proximité et convivialité

Les interventions strictement policières, cependant, ne permettent pas de résoudre les conflits entre communautés de propriétaires ruraux, ou *ejidos*. Certaines ont pu s'estimer lésées par les répartitions des quotas de coupe de bois de la part du gouvernement fédéral.

«Lorsque nous sommes arrivés, il n'était pas rare que les membres d'un *ejido* viennent couper du bois sur le territoire d'un autre *ejido* pour éviter que leur propre communauté ne soit exposée à des sanctions», souligne le commandant de la gendarmerie sur le territoire de la réserve, Benito Marín.



Un papillon monarque dans la forêt de Sierra Xinchua, réserve de biosphère du papillon monarque



Un «gendarme environnemental» mexicain, lors de la découverte d'un champ d'avocats probablement illicite, dans la réserve de biosphère du papillon monarque

Ce dernier répond aux invitations des membres des *ejidos* et assiste à leurs réunions, en vue d'informer sur les comportements qui constituent des délits environnementaux. Il attire également l'attention des propriétaires de parcelles sur le fait que la communauté peut à tout moment perdre l'appui financier du gouvernement fédéral pour ses activités de surveillance et d'entretien des forêts.

Pour Benito, inutile de procéder à des arrestations et à des mises en examen. Il affirme que «la répression n'est pas la solution, elle ne ferait qu'aggraver les problèmes sociaux. De plus, la plupart des délits commis s'expliquent par les coutumes locales, dont les habitants ne s'imaginent pas qu'elles pourraient contredire une loi fédérale».

La journée de patrouilles

des gendarmes, à pied et en véhicule, se termine par la découverte d'un champ rempli de déchets de bois et de troncs calcinés. Les seuls arbres restants sont deux avocats. «Même les arbustes y sont passés», commente un policier qui vient ici pour la deuxième fois.

Son regard d'expert balaye à présent une dizaine d'avocats en contrebas, dont il estime qu'ils ont été mis en terre il y a un peu moins de trois semaines. Le prix du fruit-légume a augmenté de presque 25% sur les marchés internationaux depuis juillet 2016, provoquant une ruée vers l'or vert dans l'État du Michoacan.

D'après les gendarmes participant à l'opération, les planteurs d'avocats découpent une bande autour du tronc d'un arbre qui les gêne pour

qu'il meure et tombe sans avoir été abattu. Ceux-ci se prévaudraient ensuite de la chute soi-disant naturelle des arbres pour justifier un changement d'usage du sol.

«Ils peuvent faire le coup à des policiers fédéraux classiques, mais pas à des gendarmes environnementaux», affirme cet ancien membre des forces spéciales recruté au cours d'une formation dispensée par des cadres de la gendarmerie française.

Dans le rapport qu'il enverra au secrétariat fédéral à l'Environnement (SEMARNAT), le commandant Marín précisera, d'après les plaies de taille trouvées sur chaque morceau de tronc, la proportion d'arbres qui a bel et bien été abattue.

L'agriculteur en question est hors la loi, à moins qu'il ait pu obtenir du SEMARNAT un permis de changement d'usage du sol, avec l'accord de son *ejido*. Ces permis sont rarement accordés sur le territoire de la réserve, la déforestation et le contact avec les pesticides étant les principales causes de détérioration de l'habitat du papillon monarque.

Les autorités locales et fédérales, pour stimuler l'économie locale, privilégient les permis d'activités touristiques et artisanales. La Réserve de biosphère du papillon monarque, depuis le 18 novembre dernier, est ouverte aux touristes avec la présence obligatoire d'un guide autorisé à exercer dans la réserve.

Collaboration spéciale
Le Devoir

LE MONDE

ÉGYPTE

La communauté sunnite frappée pour la première fois

Un carnage dans une mosquée du Sinaï fait plus de 235 morts

Jusqu'à présent, en Égypte, les attentats ciblaient surtout les forces de sécurité ou les coptes. Si le massacre n'a pas encore été revendiqué par le groupe EI, des sources éloquentes des représailles djihadistes.

HALA KODMANI

L'attaque terroriste qui a fait au moins 235 morts et 109 blessés vendredi dans le nord du Sinaï, à 40 kilomètres à l'ouest de la ville d'Al-Arish, est exceptionnelle par son ampleur et par sa cible. L'assaut contre les fidèles d'une petite mosquée près du village de Bir al-Abed, dans le désert, pendant la prière du vendredi, a été d'une violence inouïe, d'après les témoignages recueillis par les médias arabes. Le chef d'une tribu de Bédouins a raconté qu'une « première explosion s'est produite à la fin de la prière et [que] les fidèles qui sortaient de la mosquée ont été mitraillés par des hommes armés à bord de 4x4 ». Une quarantaine d'assaillants et huit véhicules auraient été impliqués dans l'opération, selon des sources de sécurité égyptiennes.

Le carnage s'est poursuivi par des tirs nourris sur les premières ambulances arrivées pour évacuer les victimes. Une source médicale à l'hôpital de Bir al-Abed a assuré que les difficultés pour atteindre les lieux expliquent l'augmentation rapide du nombre de morts, qui dépasse



AGENCE FRANCE-PRESSE
Dans la mosquée al-Rawda, dans le village de Bir al-Abed, après l'attentat

celui des blessés. Les terroristes ont en effet coupé la route menant au village, mis le feu à des véhicules appartenant aux habitants et fauché les fidèles paniqués qui tentaient de fuir.

Courant mystique

À l'exception de l'attentat du 31 octobre 2015 qui avait coûté la vie aux 224 occupants d'un avion russe après son décollage de Charm el-Cheikh, les attaques revendiquées par des groupes djihadistes proches du groupe État

islamique (EI) visent la plupart du temps les forces de sécurité égyptiennes. Plusieurs attaques ont ciblé des chrétiens, essentiellement de la minorité copte, mais jamais une mosquée sunnite n'avait été prise pour cible auparavant. Seules des attaques contre des mosquées chiites ont été revendiquées par le groupe EI, notamment en Arabie saoudite ou en Irak.

Des sources citées par la chaîne d'informations Al-Arabiya assurent que la mosquée visée suivait un courant soufi, courant mystique considéré comme hérétique par les intégristes extrémistes. Mais d'autres sources ont aussi souligné que ce lieu de culte était fréquenté par des hommes des forces de sécurité et de l'armée égyptiennes, ou encore par des tribus locales qui coopèrent avec eux dans la lutte contre les djihadistes. Des soldats se trouvent en effet parmi les victimes, mais la majorité des morts seraient des civils de la région. Une source de sécurité égyptienne évoquait une vendetta des djihadistes contre les populations locales qui refusaient de les abriter, voire les combattaient directement.

« Force brutale »

L'opération meurtrière, qui n'a pas encore été revendiquée, a mis le pays en état de choc. Le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, a décrété trois jours de deuil national en hommage aux victimes de la mosquée Al-Rawda et a promis de répondre avec « une force brutale » à cet attentat. « Les forces armées et la police

vengeront nos martyrs », a promis le chef de l'État. Les thèses complotistes, dont les Égyptiens sont traditionnellement friands, ont trouvé un écho jusque sur les chaînes de télé, y compris venant des experts et des universitaires. Les accusations visent pêle-mêle la Turquie, le Qatar, Israël ou encore les États-Unis.

Un ancien ministre de l'Intérieur, le général Mohamad Aladdin, a assuré que les forces de sécurité « interceptaient tous les jours des 4x4 de djihadistes armés en provenance de la Libye ». Comme d'autres analystes, il fait le lien entre l'éviction du groupe État islamique de la plupart des territoires qu'il contrôlait en Irak et en Syrie et la possibilité de la dispersion des soldats de l'ex-califat autoproclamé vers d'autres régions, voisines de l'Égypte notamment.

Un expert du centre d'études Al-Ahram, Hassan Abou-Taleb, estime que les forces de la coalition qui avaient permis l'évacuation de centaines de membres de l'EI de Raqqa, ou d'autres régions de Syrie ou d'Irak, ont pu les laisser entrer en Turquie pour qu'ils passent par la Méditerranée vers la Libye. Il admet toutefois que l'opération de Bir al-Abed constitue une escalade de la part des terroristes. Mais « l'attaque d'une mosquée, cible facile et meurtrière, serait un signe de faiblesse du mouvement. On entre dans une phase d'épuisement de Daech », estime-t-il.

Libération

HONDURAS

Une élection incertaine sur fond de violence endémique

VALÉRIAN MAZATAUD
au Honduras

C'est une campagne inhabituelle dans un petit pays de neuf millions d'habitants dont le taux d'homicide se classe invariablement parmi les cinq plus élevés au monde.

Ce dimanche 26 novembre, pour la troisième fois depuis le coup d'État de 2009, les Honduriens se rendront aux urnes pour élire 128 députés, 298 maires et un président. Fait inhabituel et contesté, le président sortant, Juan Orlando Hernández, du Parti national, se présente pour un second mandat. Mais une coalition de trois partis de l'opposition pourrait lui donner le fil à retordre.

Les sondages sont interdits durant le dernier mois de campagne, aussi tout pronostic semble hasardeux. D'autant plus que chaque candidat brandit celui qui lui est le plus favorable. Chose certaine, la violence reste préoccupante au Honduras, axe majeur pour le transit de drogue du sud vers le nord, et les solutions pour y remédier occupent le cœur des débats.

Le taux d'homicide y est plus de 30 fois supérieur à celui du Canada. En 2012, selon l'Observatoire de la violence de l'Université nationale autonome du Honduras (UNAH), on recensait 7172 homicides, soit plus de 19 par jour, le plus haut taux au monde. San Pedro Sula, sa capitale industrielle, était alors connue comme la « capitale mondiale du meurtre ». En 2016, on dénombrerait encore 14 meurtres par jour.

En parallèle à ces alarmantes statistiques, l'impunité criminelle est presque totale. « 95% des meurtres ne sont pas judiciairisés », rappelle Bertha Oliva, coordinatrice du Comité des proches de personnes disparues (COFADEH).

Certaines catégories de la population font plus les frais de l'insécurité. Ainsi, les Honduriennes sont trois fois plus à risque d'être assassinées que les Mexicaines. Un rapport de janvier 2017 de l'ONG Global Witness nommait également le



Au Honduras, le taux d'homicide est plus de 30 fois supérieur à celui du Canada.

VALÉRIAN MAZATAUD

pays comme le plus dangereux pour les militants environnementalistes, moins d'un an après l'assassinat de Berta Cáceres, lauréate en 2015 du prix Goldman pour l'environnement.

Militarisation

Pour mettre fin à la violence, le président sortant Hernández a mis en place une série de mesures, financées par une taxe sécuritaire, dont la principale reste la création d'une police militaire pour patrouiller dans les rues. La construction de nouvelles prisons de haute sécurité et un vaste chantier de nettoyage des éléments corrompus de la police viennent compléter son approche sécuritaire.

Pour Miguel Calix, coordonnateur hondurien de l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite, « aucun candidat ne remet vraiment en question

ces mesures, appuyées par la population, de peur de perdre des voix ».

C'est l'utilisation des militaires pour pacifier les rues qui fait le plus débat. « Ici, nous vivons dans une culture de la terreur. Au bout de plusieurs mois de présidence, je souhaite remplacer les militaires par une police communautaire de proximité, car les soldats ne sont pas faits pour interagir avec les civils », estime en entrevue au *Devoir* le principal rival d'Hernández, Salvador Nasralla, candidat de l'Alliance opposée à la dictature.

Un sentiment partagé par Félix Antonio Molina, journaliste hondurien réfugié à Montréal à la suite de deux tentatives d'assassinat. « On présente l'insécurité comme un thème de campagne majeur, car la peur est le sentiment le

plus vendeur en politique. [...] Dans la rue, les cadavres sont bien plus visibles que la faim ou les inégalités de revenu. »

Narcotrafic

La mise en place d'une police communautaire, sur le modèle souvent cité en exemple du Nicaragua, ne pourra se faire que si les autorités maintiennent, par la force, le contrôle sur leur territoire, estime Miguel Calix. Ce qui nécessite notamment de continuer à démanteler les réseaux de crime organisé et à extraire les principaux trafiquants de drogue.

En octobre dernier, une enquête du *New York Times* révélait que le baron de la drogue Devis Leonel Rivera collaborait avec la Drug Enforcement Administration (DEA) des États-Unis et avait révélé des liens entre des narcotrafiquants

et l'ex-président Porfirio Lobo (Parti national), et potentiellement avec la campagne de l'actuel président, qui a cependant catégoriquement nié les accusations.

« La Constitution du pays n'autorise pas la réélection d'un président sortant, c'est même la raison pour laquelle Manuel Zelaya, qui souhaitait un référendum sur le sujet, avait été renversé en 2009. Cependant, Hernández s'appuie sur une décision de la Cour suprême de 2015 pour aller chercher un deuxième mandat. La décision est loin de faire consensus, puisque les deux tiers de la population s'y opposent. »

Le Parti national du Honduras n'a pas souhaité s'exprimer dans le cadre de cet article.

Collaborateur
Le Devoir

ALLEMAGNE

Merkel respire

Berlin — L'Allemagne a fait un pas vendredi vers une sortie de crise, le chef des sociaux-démocrates renonçant à son opposition de principe à une alliance avec Angela Merkel pour former un gouvernement.

Le patron du SPD, Martin Schulz, a fait cette annonce au lendemain d'une rencontre avec le président allemand, Frank-Walter Steinmeier, et après une réunion nocturne des cadres du parti, certains réclamant plus de flexibilité à leur dirigeant.

« Une chose doit être claire cependant : si ces discussions devaient aboutir, d'une manière ou d'une autre, à une participation à la constitution d'un gouvernement, il reviendrait alors aux militants de notre parti de voter », a prévenu M. Schulz dans une courte déclaration à la presse.

Les intentions des sociaux-démocrates restent donc encore floues. Le SPD pourrait discuter d'une nouvelle « grande coalition » avec les conservateurs de la chancellerie ou du soutien à un éventuel gouvernement minoritaire emmené par M^{me} Merkel, option qui n'a pas les faveurs de la chancellerie.

« Il n'y aura rien d'automatique », a insisté l'ex-président du Parlement européen, évoquant « des semaines » de pourparlers à venir.

Il a aussi voulu dramatiser la situation politique dans son pays actuellement privé d'une majorité pour gouverner : « L'Allemagne ne souffre pas d'une crise d'État, mais nous sommes dans une situation compliquée. »

Ce changement de ligne constitue un recul pour M. Schulz, qui depuis son résultat humiliant aux législatives du 24 septembre affichait une opposition de principe à la reconduction de la coalition sortante sous l'égide de la chancellerie.

Ce refus avait forcé M^{me} Merkel à tenter de négocier une alliance, a priori contre nature, avec les verts et les libéraux, des efforts qui ont échoué le 19 novembre.

Agence France-Presse

L'UNIVERS DU STORE.ca

STORES SUR MESURE
Fabriqué au Québec
MOTORISATION
DISPONIBLE



Claude Bouchard

MONTRÉAL 514-231-8677
LONGUEUIL 450-445-9829
LAVAL 450-627-3716

QUÉBEC 418-654-8677
LÉVIS 418-654-8677
TROIS-RIVIÈRES 819-696-8677

MEILLEURS
PRIX GARANTISESTIMATION GRATUITE
1 855 770-8677

OPAQUES SOLAIRES TRANSLUCIDES
TOILES À ROULEAUX • PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VOILE • STORES ROMAINS
STORES HORIZONTAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES VERTICAUX

MONTRÉAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • LAVAL • LONGUEUIL • REPENTIGNY • BELOEIL • BOISBIAND • MAGOG • ST-AGATHE • MONT-TREMBLANT

Jusqu'à
50%
DE RABAIS
OU
INSTALLATION
GRATUITE

ÉCONOMIE

VOS FINANCES

Toujours plus d'intimité entre Bay Street et les paradis fiscaux



GÉRARD BÉRUBÉ

L'ampleur de l'évitement, et encore plus celle de l'évasion, est difficile à mesurer. L'organisme Canadiens pour une fiscalité équitable propose une petite lecture parlante, à partir d'une recherche faite auprès des plus grandes entreprises inscrites en Bourse composant l'indice boursier TSX 60. Pas très jolie, la lecture.

On le sait, l'évitement fiscal est légal mais immoral. Les LuxLeaks, SwissLeaks, Panama Papers, Paradise Papers ne cessent de le rappeler. De nous dire aussi que l'ampleur des dénonciations n'a que peu d'impact sur les paradis fiscaux. Canadiens pour une fiscalité équitable a publié une étude d'une quarantaine de pages à la mi-novembre permettant de donner un autre aperçu de ce phénomène toujours grandissant. L'illustration vient des liens qu'entretiennent les 60 plus grosses entreprises canadiennes inscrites en Bourse avec ces paradis fiscalement avantageux.

Au printemps 2017, ces entreprises totalisaient 1021 filiales ou entreprises apparentées dans les paradis fiscaux « offshore » et « onshore ». L'endroit de prédilection? Le Delaware, loin au sommet de la liste, avec 472 filiales ins-

crites. Suivent très loin derrière la Barbade (81), les Bermudes (71), les Pays-Bas (66), le Luxembourg (49), Hong Kong (46), l'Irlande (44)... Sur les 60 entreprises scrutées, seulement quatre déclaraient ne détenir aucune filiale en territoire fiscalement amical connu.

Evidemment, il ne s'agit que d'une illustration. Les auteurs de l'étude mettent en exergue les difficultés d'obtenir les données. Ils évoquent aussi l'opacité de ce type d'opération, comme le démontrent les différentes fuites de renseignements, et l'étenue de ces opérations aux entreprises inscrites en Bourse et privées, et aux particuliers. Sans oublier ceux qui s'adonnent à l'évasion fiscale pure.

Investissements directs

Canadiens pour une fiscalité équitable chiffre la croissance exponentielle du phénomène. L'investissement canadien direct à l'étranger dans les dix principaux paradis fiscaux atteignait 284 milliards de dollars en 2016, comparativement à 21 milliards en 1994. Les trois principaux bénéficiaires de ces investissements sont la Barbade (près de 70 milliards), le Luxembourg (60 milliards) et les îles Caïmans (près de 50 milliards). « Nous estimons que les pertes de revenus pour les gouvernements canadiens en raison de l'utilisation des paradis fiscaux par les entreprises sont entre 10 et 15 milliards. »

Ces avoirs canalisés vers la soixantaine de paradis fiscaux reconnus sont dirigés là où il est permis d'échanger des actions ou de

créer des fonds d'investissement en franchise d'impôt. Aussi, l'essentiel de ces investissements transfrontaliers se fait par l'intermédiaire de fiducies et de montages visant à dissimuler le nom du bénéficiaire de ces placements. Et la City de Londres, qui ne figure pas dans la liste des paradis fiscaux, est reconnue pour être le plus grand incubateur de « trusts » garantissant l'anonymat absolu. De quoi limiter la transparence fiscale!

A cette complexité, il faut ajouter les pratiques d'optimisation fiscale des multinationales. On pense, ici, à des pratiques légales consistant à délocaliser les profits vers les juridictions fiscales où ils seront peu ou pas imposés, parfois loin du lieu de l'activité réelle de l'entreprise.

Et l'optimisation fiscale

Déjà grandissant depuis l'élimination de la double imposition à l'international, le phénomène de l'optimisation fiscale croît également à un rythme exponentiel avec l'envolée du secteur numérique et de l'économie dématérialisée, qui met à contribution leurs brevets, leurs droits de propriété intellectuelle et d'autres actifs intangibles, facilement délocalisables.

Recours abusif au prix de transfert ou à la facturation aberrante, impliquant des transactions conclues entre des entités d'un même groupe situées dans des pays différents, utilisation d'instruments de couverture ou de swaps, application de mécanismes comptables

d'évitement créant des pertes artificielles ou permettant d'obtenir plusieurs déductions avec la même perte... Les experts ont dénombré quelque 400 techniques d'évitement permettant aux multinationales de ne verser au fisc que 5% de leurs bénéfices, en moyenne, alors que le taux moyen dans les pays de l'OCDE peut atteindre les 24%.

On s'en remet à l'existence de sociétés hybrides disposant d'une double identité fiscale, reconnue dans certains pays d'Europe où le ciel fiscal se veut plus clément. On privilégie les Bermudes ou d'autres territoires « offshore » qui n'imposent pas les bénéfices des entreprises. Ou encore, on s'en remet à des territoires dépendant d'un État qui, tel le Delaware, offrent l'anonymat des sociétés écrans et des avantages législatifs et fiscaux aux entreprises livrant une concurrence fiscale dommageable.

Quant à l'impôt versé, l'organisme cite des données américaines qui puisent dans les données des entreprises composant Fortune 500 et indiquant que 30 des 280 entreprises rentables affichaient un taux d'impôt effectif négatif de 2008 à 2010. Au Canada, sur une période de dix ans, le taux effectif payé selon un échantillon d'une quinzaine de grandes entreprises se situe entre 1,8% et 15,9%, contre un taux moyen pour ces entreprises de 26,5%. « Ces entreprises paient un taux d'impôt inférieur à celui d'un Ontarien affichant un revenu de 42 000 \$ », ajoute Canadiens pour une fiscalité équitable.

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO		New York		PÉTROLE	
S&P TSX	16 108,09 ▲ +33,79 +0,2%	S&P 500	2602,42 ▲ +5,34 +0,2%	58,95	+0,93 \$US +1,6%
		NASDAQ	6889,16 ▲ +21,80 +0,3%	OR	1287,30 -4,90 \$US -0,4%
		DOW JONES	23 557,99 ▲ +31,81 +0,1%	DOLLAR CANADIEN	78,69 +0,04 \$US +0,1%
				1 \$US = 1,2708	66,01 +0,01 EURO
				1 EURO = 1,5450	

Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)	Titre	Symbole	Fermature	Variation (%)	Volume (000)
-------	---------	-----------	---------------	--------------	-------	---------	-----------	---------------	--------------

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

S&P TSX	SPTT16108.09	33.79	0.21	99352
S&P TX20	TX20 647.10	2.46	0.38	42706
S&P TX60	TX60 954.14	2.20	0.23	41477
S&P TX60 Cap.	TX6C 1055.09	2.43	0.23	41477
Cons. de base	TTCS 549.68	2.07	0.38	1565
Cons. discrét.	TTCD 215.28	1.35	0.63	3370
Énergie	TTEN 190.10	0.41	0.22	31607
Finance	TTFS 307.85	0.41	0.13	9758
Aurifère	TTGD 195.68	-1.20	-0.61	28117
Santé	TTHC 78.68	0.24	0.31	4541
Tech. de l'info	TTTK 66.94	0.68	1.03	4639
Industrie	TTIN 234.72	0.52	0.22	4889
Matériaux	TTMT 240.71	-0.67	-0.28	26662
Immobilier	TTRE 304.81	0.89	0.29	2591
Télécoms	TTTS 177.01	0.69	0.39	1235
Sev. collect.	TTUT 253.69	0.76	0.30	3260
Métaux/minerais	TTXB 122.41	0.41	0.34	20652

TSX CROISSANCE

TSX Venture	JX 794.01	1.23	0.16	92540
-------------	-----------	------	------	-------

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Alim. Couche-Tard	ATD.B 64.08	0.27	0.42	256
Canadian-Tire	CTC.A 161.34	0.97	0.60	124
Cogeco	CCA 91.79	-0.34	-0.37	42
Corus	CJR.B 11.66	0.13	1.13	245
Groupe TVA	TVA.B 4.52	0.01	0.22	1
Jean Coutu	PJC.A 24.32	0.10	0.41	81
Loblav	L 68.25	0.02	0.03	213
Magna	MG 68.71	0.49	0.72	422
Metro	MRU 40.27	0.27	0.68	445
Quebecor	QBR.B 24.86	0.12	0.49	223
Uni Select	UNS 25.11	0.08	0.32	135
Saputo	SAP 44.12	-0.06	-0.14	116
Shaw	SJR.B 28.30	0.10	0.35	278
Dollarama	DOL 162.03	1.89	1.18	257
Restaurant Brands	QSR 84.21	0.59	0.71	116
Transat A.T.	TRZ 10.34	0.02	0.19	32
Yellow Media	Y 6.80	-0.06	-0.87	6

ÉNERGIE

Canameco	CCO 12.65	-0.05	-0.39	604
Canadian Natural	CNQ 44.07	0.07	0.16	652
Hydro One	H 22.79	-0.02	-0.09	247
Enbridge	ENB 47.40	-0.13	-0.27	1604
EnCana	ECA 15.16	0.17	1.13	1632
Enerplus	ERF 11.61	0.03	0.26	652
Pengrowth Energy	PGF 1.14	0.01	0.88	315
Pétrolière Impériale	IMO 39.40	-0.22	-0.56	362
Suncor Energy	SU 44.99	0.17	0.38	984
Cenovus Energy	CVE 12.28	-0.17	-1.37	1773
TransCanada	TRP 63.48	0.57	0.91	877
Valenor	VNR 22.49	0.14	0.63	43

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM 115.10	0.54	0.47	564
B. de Montréal	BMO 99.06	-0.22	-0.22	741
B. Laurentienne	LB 59.07	-0.07	-0.12	63
B. Nationale	NA 63.31	0.05	0.08	434
B. Royale	RY 101.06	0.04	0.04	1304
B. Scotia	BNS 83.73	-0.08	-0.10	900
B. TD	TD 73.99	-0.12	-0.16	1106
Brookfield Asset	BAM.A 53.37	0.71	1.35	348
Cominar Real	CUF.UN 14.28	0.00	0.00	302
Corp. Fin. Power	PWF 35.72	0.07	0.20	186
Fin. Manuvie	MFC 26.90	0.14	0.52	1037
Fin. Sun Life	SLF 50.53	0.15	0.30	405
Great-West Lifeco	GWO 35.41	0.06	0.17	200
Industrielle All.	IAG 59.67	-0.03	-0.05	70
Power Corporation	POW 32.96	0.12	0.37	239
JMX	X 69.99	0.41	0.59	333

INDUSTRIELLES

Air Canada	AC 24.57	-0.36	-1.44	720
Bombardier	BBD.B 3.09	0.01	0.32	1683
CAE	CAE 22.82	0.16	0.71	95
Canadien Pacifique	CP 221.07	0.21	0.10	87
Chemin de fer CN	CNR 101.71	0.26	0.26	622
SNC-Lavalin	SNC 56.15	0.15	0.27	124
Transcontinental	TCLA 28.08	0.17	0.61	24
TFI International	TFI 32.40	-0.14	-0.43	186

ENTREPRISES DE MATÉRIAUX

Agrium	AGU 138.47	0.70	0.51	92
Barrick Gold	ABX 18.06	-0.28	-1.53	1663
Goldcorp	G 16.76	-0.21	-1.24	865
Kinross Gold	K 5.40	-0.06	-1.10	1077
Mines Agnico-Eagle	AEM 57.22	-0.03	-0.05	246
Potash	POT 24.70	0.12	0.49	361
Teck Resources	TECK.B 29.64	0.12	0.41	1178

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS 48.03	0.14	0.29	455
TransAlta	TA 7.50	-0.01	-0.13	139

TECHNOLOGIE

BlackBerry	BB 13.62	0.08	0.59	2811
CGI	GIB.A 69.16	0.84	1.23	188

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE 61.73	0.22	0.36	525
Manitoba Telecom	MBT 39.53	0.00	0.00	0
Rogers	RCL.B 68.62	0.16	0.23	382
Telus	T 48.78	0.28	0.58	329

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB 31.14	0.03	0.10	24
iShares MSCI	XEM 34.03	0.01	0.03	8
iShares MSCI EMU	XEU 24.31	0.11	0.45	0
iShares S&P 500	XSP 29.76	0.01	0.03	95
iShares S&P/TSX	XIC 25.57	0.06	0.24	77

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

AURORA CANNABIS	ACB 7.24	0.50	7.42	19751
HUSKY ENERGY INC	HSE 15.42	-0.04	-0.26	3671
RAGING RIVER	RRR 7.61	0.11	1.47	3492
APHRIA INC	APH 10.21	0.92	9.90	3100
BLACKBERRY LTD	BB 13.62	0.08	0.59	2811
CANOPY GROWTH CORP	WEED 19.04	0.09	0.47	2487
CRESCENT POINT	CPG 9.60	0.07	0.73	2070
CENOVUS ENERGY INC	CVE 12.28	-0.17	-1.37	1773
HB NYMEX CL BULL	HOU 8.12	0.23	2.92	1707
LUNDIN MINING CORP	LUN 9.53	-0.17	-1.75	1698

LES GAGNANTS EN %

APHRIA INC	APH 10.21	0.92	9.90	3100
BALLAR POWER	BLDP 6.50	0.52	8.70	804
AURORA CANNABIS	ACB 7.24	0.50	7.42	19751
HB NYMEX NG BEAR	HND 15.07	0.73	5.09	411
SAVARIA CORP	SIS 17.68	0.54	3.15	112
CLEARWATER	CLR 7.56	0.22	3.00	138
BONTERRA ENERGY	BNE 14.68	0.42	2.95	197
HB NYMEX CL BULL	HOU 8.12	0.23	2.92	1707
CASCADES INC	CAS 12.59	0.34	2.78	190
DIRT	DRT 6.02	0.16	2.73	174

LES PERDANTS EN %

RICHMONT MINES INC	RIC 11.72	-0.53	-4.33	626
ALAMOS GOLD CL A	AGI 8.55	-0.31	-3.50	1579
TAHOE RESOURCES	THO 5.75	-0.18	-3.04	598
FORTUNA SILVER	FVI 5.43	-0.15	-2.69	171
JUST ENERGY GROUP	JE 5.48	-0.14	-2.49	414
PAN AMERICAN	PAAS 19.55	-0.47	-2.35	116
TORX GOLD	TGX 14.03	-0.32	-2.23	166
HB NYMEX CL BEAR	HOD 7.61	-0.17	-2.19	1278
FIRST MAJESTIC	FR 8.58	-0.19	-2.17	476
VILLAGE FARMS INTL	VFF 5.90	-0.12	-1.99	295

LES GAGNANTS EN \$

PREMIUM BRANDS	PBH 109.05	2.39	2.24	107
DOLLARAMA INC	DOL 162.03	1.89	1.18	257
SHOPIFY INC	SHOP 142.20	1.06	0.75	185
WASTE CONNECTIONS	WCN 87.61	0.92	1.06	149
APHRIA INC	APH 10.21	0.92	9.90	3100
CGI GROUP INC	GIB.A 69.16	0.84	1.23	188
METHANEX CORP	MX 66.86	0.77	1.17	146
HB NYMEX NG BEAR	HND 15.07	0.73	5.09	411
BROOKFIELD ASSET	BAM.A 53.37	0.71	1.35	348

LES PERDANTS EN \$

RICHMONT MINES INC	RIC 11.72	-0.53	-4.33	626
PAN AMERICAN	PAAS 19.55	-0.47	-2.35	116
AIR CANADA	AC 24.57	-0.36	-1.44	720
CANNIMED	CMED 20.65	-0.33	-1.57	351
TORX GOLD	TGX 14.03	-0.32	-2.23	166
ALAMOS GOLD CL A	AGI 8.55	-0.31	-3.50	1579
BARRICK GOLD CORP</				

ÉCONOMIE

La fin de l'ALENA ne serait pas catastrophique, dit une étude

Les pertes économiques pour le Canada équivaldraient à 0,55 % du produit intérieur brut

ÉRIC DESROSIERS

La mort de l'ALENA coûterait au total environ 60 milliards par année et 220 000 emplois au Canada, aux États-Unis et au Mexique, estime une étude. L'économie canadienne essuierait la plus petite partie de ces pertes et pourrait même réaliser de modestes gains si le pays parvenait quand même à maintenir une certaine forme de libre-échange avec l'un ou l'autre de ses deux partenaires.

Les pertes économiques pour le Canada en cas de disparition de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) s'élèveraient à 15 milliards par année, soit l'équivalent de 0,55 % du produit intérieur brut (PIB), et à entre 25 000 et 50 000 emplois perdus, conclut une étude qui doit être bientôt dévoilée par l'Institut C.D. Howe. Ces chiffres deviendraient très légèrement positifs si cette mort ne faisait que permettre à l'ancien accord de libre-échange canado-américain de s'appliquer de nouveau, à raison de gains de 1,4 milliard et de 1200 à 2700 emplois, et si en plus le Canada et le Mexique gardaient vivant entre eux l'ALENA ou convenaient

d'un autre accord commercial, comme le Partenariat transpacifique, ce qui porterait les gains à 3,1 milliards et à entre 4000 et 8000 emplois.

« Ces estimations de gains sont trop petites pour vraiment pouvoir s'y fier », a expliqué vendredi, dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir*, l'un des auteurs de l'étude, Dan Ciuriak. « Mais ce qui ressort, c'est que la fin de l'ALENA ne serait pas catastrophique. »

Cela s'explique principalement, dit-il, par le fait que le monde du commerce a continué d'évoluer depuis la signature de l'entente à trois il y a 25 ans, et que sa mort ferait place aux règles générales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui ont considérablement réduit depuis les tarifs permis.

Qui perd gagne

Les secteurs les plus frappés au Canada seraient d'abord celui des services aux entreprises, où évolue entre autres le géant québécois CGI, avec pour plus de 7 milliards en ventes perdues par an, suivi par celui des produits chimiques et plastiques (4,3 milliards) et celui de la fabrication automobile (3,7 milliards).

Moins élevées en proportion de la taille de l'économie, les pertes aux États-Unis s'élèveraient à presque 20 milliards (0,09 % du PIB) et entre 35 000 et 70 000 emplois. Ces pertes seraient toutefois fortement concentrées dans deux secteurs : l'automobile et l'agriculture. « C'est toujours un problème pour les politiciens lorsque cela arrive, note Dan Ciuriak. Et aux États-Unis, c'est notamment la base électorale de Trump qui serait le plus durement frappée. »

Ironiquement, les exportations américaines vers le Canada et le Mexique reculeraient un peu plus que les importations, faisant rater l'objectif qui pousse le gouvernement Trump à lancer toutes ces menaces contre l'ALENA. Il parviendrait néanmoins de justesse à ses fins pour l'ensemble des échanges commerciaux, mais seulement parce qu'il plomberait la croissance économique de son pays et qu'une économie plus faible tend à moins importer.

Le grand perdant de toute cette affaire serait le Mexique, avec une perte de presque 24 milliards par année (1,16 % du PIB) et de 150 000 à 300 000 emplois. Le choc y serait à

peine moins sévère si le libre-échange était maintenu avec le Canada.

Basé sur des modèles économiques complexes, un tel exercice de simulation reste délicat, admet volontiers Dan Ciuriak. « Il est fort possible que nous y sous-estimions les dommages qu'infligerait la fin de l'ALENA. »

D'abord parce que l'étude part de la situation actuelle pour imaginer une nouvelle réalité. Mais la transition entre les deux peut être longue et très pénible, note l'étude, qui s'est donné pour horizon l'année 2023.

« On a du mal aussi à tenir compte du très grand degré d'intégration de certains secteurs comme l'automobile et des dommages que pourrait causer la destruction de leurs chaînes de valeur », explique son auteur.

La cinquième ronde de la renégociation de l'ALENA s'est terminée cette semaine à Mexico. On rapporte que seuls les enjeux les moins controversés y ont avancé.

La prochaine ronde doit se tenir à Montréal, du 23 au 28 janvier.

Le Devoir

CANNABIS

Il y a un nouveau producteur en ville

La compagnie Aurora a commencé à cultiver dans un bâtiment spécialisé de l'ouest de Montréal

FRANÇOIS DESJARDINS

Situé à 400 mètres de l'autoroute 40 à Pointe-Claire, en face d'un quartier résidentiel paisible, l'édifice anonyme n'attire pas le regard. Il n'a pas d'affiche. Et pourtant... Bienvenue chez Aurora, qui a décroché il y a quelques semaines le deuxième permis de production à être décerné au Québec en trois ans.

Au moment où les provinces se préparent à la légalisation du cannabis à des fins récréatives, Aurora a reçu la presse vendredi pour ouvrir les portes de son nouveau complexe, un labyrinthe de couloirs blancs parsemés de caméras de sécurité et de portes verrouillées qui ne visent qu'une chose : satisfaire aux exigences de Santé Canada.

Aurora Cannabis produit déjà du cannabis près de Calgary, dans un bâtiment de 55 200 pieds carrés, et est en train

de construire une installation de 800 000 pieds carrés sur les terrains de l'aéroport international d'Edmonton. Si elle s'est retrouvée à Pointe-Claire, c'est parce qu'elle a acquis Peloton Pharmaceutiques, qui attendait son permis mais traversait des difficultés financières.

« Nous avons investi 11 millions, soit 7 millions pour acheter Peloton et plus de 3 millions pour achever les travaux du bâtiment et obtenir la licence de production auprès de Santé Canada », a dit le vice-président exécutif de l'entreprise, Cam Battley. « Nous travaillons maintenant sur le premier cycle de floraison pour nous soumettre à l'inspection gouvernementale afin d'avoir un permis de vente. »

Hydrothicaire est le seul autre producteur et vendeur autorisé au Québec. Ses installations, beaucoup plus grandes, se trouvent dans le secteur Masson-Angers de Gatineau, près de la rivière des Outaouais.

À Pointe-Claire, Aurora Vie, le nom du bâtiment, produira

environ 4000 kg de cannabis par année et comptera sur un effectif de 40 à 50 employés. « Nous approvisionnerons le marché québécois et le marché canadien, mais aussi l'étranger, comme l'Europe et l'Australie, de même que tous les pays où le cannabis a été légalisé », a dit M. Battley.

Au Canada, selon le gouvernement fédéral, le registre de « clients inscrits » à la fin du mois de juin 2017 atteignait 201 000 personnes. Jusqu'ici, 76 licences de production ont été décernées.

Le caractère semi-résidentiel de l'endroit où se trouve le complexe d'Aurora dans l'ouest de l'île ne pose pas problème en matière de sécurité, car les règles imposées par Santé Canada sont déjà très strictes. Au cœur du bâtiment, par exemple, figure une salle en béton armé de « niveau 9 » capable de stocker des substances contrôlées d'une valeur de 32 millions de dollars. La combinaison blanche et les protège-souliers sont de mise, tout comme les lunettes protectrices dans certaines pièces.

L'entreprise reconnaît toutefois qu'elle peut déranger. « Nous devons comprendre que tout le monde n'est pas super à l'aise encore avec l'idée d'un bâtiment de production de cannabis dans le quartier », a dit M. Battley. Dans les régions du pays, c'est une minorité. Mais nous la respectons. »

La journée a démarré dans la controverse lorsque le personnel à l'entrée a demandé aux visiteurs, dont faisaient partie les journalistes, de signer un formulaire de confidentialité rédigé en anglais seulement. Les médias n'ont pas eu à s'y soumettre mais la haute direction a par la suite exprimé son intention de respecter la loi 101 de manière intégrale.

Le Devoir

Le bitcoin, la « monnaie ubérisée »

La devise virtuelle a atteint cette semaine un nouveau record à plus de 8000 \$US

ANTONIO RODRIGUEZ

à Paris

Le bitcoin, devise virtuelle qui n'en finit plus de flamber, répond à une volonté « d'ubériser » la monnaie en échappant aux banques centrales et pourrait se répandre dans les pays aux finances fragiles, mais « aux risques et périls » des utilisateurs, avertissent les économistes.

« Le bitcoin ? C'est une volonté d'ubériser la monnaie, de ne pas avoir de banquier central qui décide de son prix », explique Ludovic Subran, chef économiste de l'assureur-crédit Euler Hermes, comparant la cryptomonnaie à ce qui se passe entre les taxis et Uber, société de location de voitures avec chauffeur (VTC) qui a bouleversé le marché. « Oui, c'est tout à fait ça : on se passe de l'autorité centrale. C'est le génie de cette invention », s'enflamme Yves Chouëfaty, fondateur du gestionnaire d'actifs Tobam, qui vient de lancer le premier fonds européen de placement investi en bitcoins.

Le bitcoin est présent sur des plateformes d'échange spécifiques et non sur des marchés régulés. Sans cours légal, sans banque centrale, il est régi par une vaste communauté d'internautes.

Spéculation

Des investisseurs parlent déjà « d'or numérique », alors que le bitcoin a atteint cette semaine un nouveau record à plus de 8000 \$US. Il émergeait à un peu moins de 1000 \$US en début d'année. « Nous n'avons pas besoin des banques centrales », assure Yves Chouëfaty, convaincu que les dernières bulles ont été justement alimentées par ces institutions, et persuadé par ailleurs qu'il n'y a « pas de bulle pour le bitcoin », créé par un ou plusieurs informaticiens se cachant sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto.

L'intérêt croissant pour le bitcoin touche désormais des institutions reconnues comme l'un des plus gros opérateurs boursiers du monde, le CME



JUSTIN TALLIS AGENCE FRANCE-PRESSE

Le bitcoin est présent sur des plateformes d'échange spécifiques et non sur des marchés régulés.

Groupe de Chicago, ou de prestigieuses universités américaines qui forment à la technologie informatique servant de base aux monnaies virtuelles, la « blockchain » ou « chaîne de blocs ».

Mais cette monnaie séduit aussi les acteurs économiques de pays ruinés, tels que le Zimbabwe ou le Venezuela, dont les devises ne valent plus rien à force d'hyperinflation — Caracas a dû émettre récemment un nouveau billet de 100 000 bolivars, là où il y a un an la plus grosse coupure en circulation était de 100 bolivars. « Prenons des pays avec des institutions faibles et des devises nationales instables. Au lieu d'adopter la monnaie d'un autre pays, par exemple le dollar américain, ces économies pourraient connaître un usage croissant des monnaies virtuelles », estimait récemment la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, qui parle de « dollarisation 2.0 ».

Les économistes signalent aussi l'intérêt pour le bitcoin dans des pays en développement, dont les habitants ont

plus facilement accès à Internet qu'à des comptes bancaires traditionnels.

Une bulle

Les banques centrales et certains grands noms de la finance tirent pourtant la sonnette d'alarme face à une devise utilisée pour nombre de transactions illicites, et souvent dénoncée comme « spéculative ». « C'est la définition même d'une bulle », a prévenu récemment le patron de Crédit suisse, Tidjane Thiam, devenant aussitôt la cible sur les réseaux sociaux des partisans, souvent virulents, du bitcoin. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, avait lancé un avertissement dès l'été : « Ceux qui utilisent aujourd'hui le bitcoin, très clairement, c'est à leurs risques et périls. »

Le Prix Nobel d'économie Jean Tirole partage cette opinion : « C'est une bulle ! » a-t-il assuré à l'AFP en marge d'un colloque cette semaine à Paris. « C'est quelque chose qui

n'a pas de valeur intrinsèque, qui peut s'effondrer du jour au lendemain. Donc, je ne voudrais absolument pas que les banques françaises, par exemple, investissent dans le bitcoin. »

Pour sa part, M. Subran attend des autorités qu'elles sensibilisent davantage les investisseurs potentiels aux risques : « Il y a beaucoup d'argent à faire et beaucoup d'argent à perdre aussi. On voit de plus en plus de gens qui veulent y aller, mais qui ne se rendent pas compte du risque. »

Régulièrement, la devise accuse des baisses abruptes, par exemple en cas de frictions entre les membres de la communauté qui le gère et qui le produit, face à des avertissements venus des autorités de régulation, ou en cas de piratages informatiques. Mais le plus souvent, le bitcoin efface rapidement ses pertes : certains investisseurs le voient déjà à 10 000 \$US. En 2011, il dépassait à peine 1 \$US.

Agence France-Presse



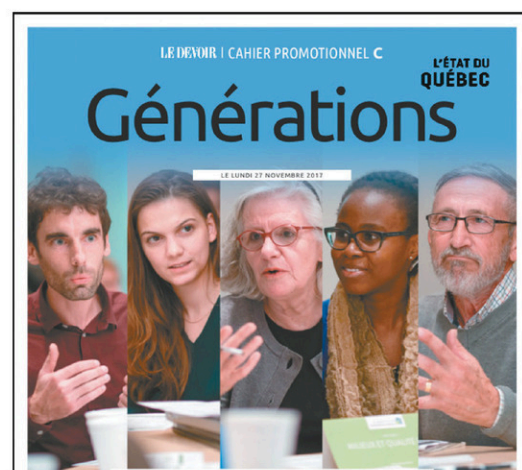
Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Cahier spécial
À lire lundi

LE DEVOIR

SPÉCIALISTES
DE LA SANTÉ

Carlos Otero

Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist

SERVICES OFFERTS

- Massage suédois
- Massage clinique de l'abdomen
- Thérapie sacro-crânienne intégrée

PROBLÈMES RÉCURRENTS

- Migraines
- Tendinites
- Mal de dos
- Stress et tension générale ou spécifique
- Problèmes de sciatique

*** Reçus d'assurances disponibles ***

Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme |
514.503.7726Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

CULTURE

Un opéra pour les femmes autochtones disparues

Le compositeur Brian Current, qui met en musique le livret de Marie Clements, veut éveiller les consciences

CAROLINE MONTPETIT

À Vancouver, où le tueur en série Robert Pickton choisissait ses victimes, personne ne peut ignorer le drame des femmes autochtones assassinées et disparues. C'est sans doute pour cette raison que c'est dans cette ville que vient d'être créé l'opéra *Missing*, signé Marie Clements et Brian Current, et commandé par le City Opera de Vancouver.

L'opéra, qui raconte l'histoire de deux jeunes femmes, l'une blanche et l'autre autochtone, est présenté jusqu'à la fin novembre à Vancouver et à Victoria.

«Lorsque nous avons commandé le livretto à Marie Clements, nous pensions qu'elle allait faire une pièce un peu journalistique à partir de l'histoire d'une jeune femme autochtone disparue, qui aurait symbolisé toutes les autres, raconte Charles Barber, le directeur artistique de l'opéra. Elle nous a fait un livretto beaucoup plus poétique. Elle raconte l'histoire de deux femmes, l'une blanche, l'autre autochtone. L'une survit, l'autre pas. Et le spectacle pose la question suivante: qui a le droit de survivre? Est-ce que tout le monde n'a pas le droit de vivre?»

Le tiers de l'opéra *Missing* est chanté en gitksan, qui est la langue autochtone parlée le long de l'autoroute 16, entre Prince Rupert et Prince George, où tant de femmes autochtones ont disparu qu'on l'appelle désormais l'autoroute



Le tiers de l'opéra *Missing* est chanté en gitksan, qui est la langue autochtone parlée le long de l'autoroute 16, entre Prince Rupert et Prince George, où tant de femmes autochtones ont disparu.

des larmes. Le livretto de Marie Clements fait aussi appel au réalisme magique.

Éveil des consciences

Le City Opera de Vancouver espère d'ailleurs pouvoir partir en tournée le long de l'autoroute 16 et dans les communautés autochtones du nord de l'Ontario, avant d'organiser une tournée de *Missing* à travers le pays.

Le compositeur de l'opéra, Brian Current, qui a étudié à l'Université McGill et vit aujourd'hui à Toronto, avoue que, comme bien des Canadiens,

il n'était pas très au fait des disparitions de femmes autochtones, avant de lire le livretto écrit par Marie Clements, elle-même issue des Premières Nations.

«Cela a été un processus d'éveil de conscience aux réalités autochtones, et à la façon dont ils ont été traités au fil des années, dit le compositeur en entrevue. Je veux qu'il y ait d'autres personnes, qui ne sont pas autochtones, qui s'éveillent à cette réalité, et qui créent une masse critique sur le plan politique, pour s'assurer que ces femmes sont protégées.»

Certaines scènes de l'opéra sont terrifiantes, dit-il. C'est le cas des scènes de torture auxquelles a participé le meurtrier Robert Pickton, qui a admis avoir tué 49 prostituées, choisies dans le quartier Downtown Eastside, de Vancouver, à partir de 1978. L'action de l'opéra se partage d'ailleurs entre le Downtown Eastside et l'autoroute des larmes.

En entrevue, Brian Current raconte qu'il a créé cet opéra sur un mode minimaliste, pour favoriser la communication directe avec le public et stimuler le sentiment d'urgence du

spectateur. «Ce sont des choses qui se déroulent présentement, dit-il. Depuis que j'ai commencé à travailler sur cet opéra, il y a eu quatre autres meurtres de femmes autochtones à Vancouver et deux en Ontario», dit-il.

Pour écrire sa musique, Brian Current a notamment utilisé une traduction en gitksan du livretto de Marie Clements, lue et enregistrée par Vincent Gogag (*Gawa gani*). «Il y a aussi des tambours. Et il a fallu être très prudent pour s'assurer qu'il ne s'agissait pas de réappropriation culturelle, mais bien d'appréciation culturelle.»

Charles Barber dit pour sa part que, depuis que l'opéra est présenté, il n'y a pas un soir où des spectateurs ne versent pas quelques larmes. Des larmes de chagrin, bien sûr, mais aussi, dit-il, des larmes d'espoir, à la toute fin du spectacle.

Quatre des huit chanteurs de l'Opéra sont autochtones et proviennent de partout au Canada. Le chef d'orchestre, Timothy Long, est également un Amérindien de New York. Marie Clements est pour sa part une métisse Déné.

«L'histoire de *Missing* ne peut pas répondre aux questions que je me suis posées toute ma vie. Mais j'espère qu'elle se joindra aux autres voix qui posent les mêmes questions, qui racontent les histoires, et qui demandent la fin de ce qui est incompréhensible», dit-elle.

Le Devoir



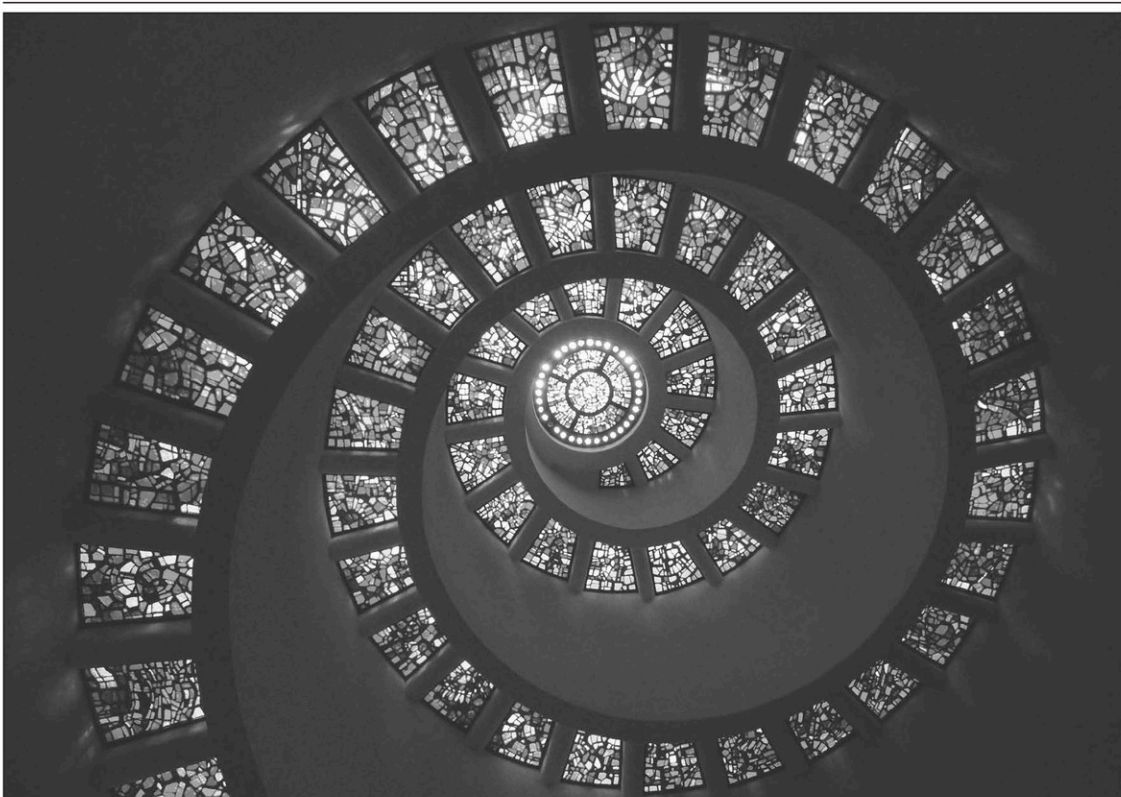
PEDRO RUIZ LE DEVOIR

D Lire aussi · Le compte rendu de Sylvain Cormier du spectacle des Barr Brothers, sur les plateformes numériques du *Devoir*.



STACYANN LEE

D Lire aussi · La critique de Mélanie Carpentier du spectacle de danse *La pileuse* de Sarah Elola, sur les plateformes numériques du *Devoir*.



L'Orchestre de l'Université de Montréal sous la direction de

KENT NAGANO,

directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, présente

MUSIQUES DE L'ESPRIT

Un événement spécial de l'UdeM célébrant le 375^e anniversaire de Montréal

Messiaen – *Et exspecto resurrectionem mortuorum*

Bach – *Double concerto pour violon et hautbois en do mineur*

Solistes : Andrew Wan, violon solo (OSM) et Theodore Baskin, hautbois solo (OSM)

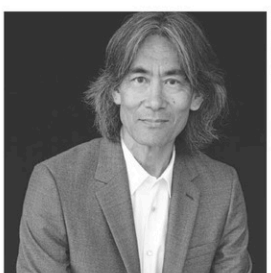
Mendelssohn – *Symphonie n° 5 en ré mineur « Réformation »*

Samedi 9 décembre 2017, 19 h 30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE

220, avenue Vincent-d'Indy, Montréal (Métro Édouard-Montpetit)

Billets : 20 \$ (régulier) admission.com/Billets gratuits en nombre limité pour les étudiants : à recueillir à la réception du 200, av. Vincent-d'Indy
Info : 514 343-6427, musique.umontreal.ca



Kent Nagano

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

M CAMPUS MONTRÉAL

Faculté de musique

Université de Montréal et du monde.

Le secteur canadien télévisuel veut un code de conduite sur l'inconduite sexuelle

Des groupes représentant les acteurs, les agences, les réalisateurs et d'autres artisans de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision soutiennent que l'adoption d'un code de conduite fait partie des étapes nécessaires pour stopper les inconduites sexuelles dans le milieu.

Plus d'une douzaine d'organisations se sont réunies jeudi à Toronto pour discuter de ce qui doit être fait pour limiter le problème.

Dans un communiqué, elles ont annoncé qu'un code de conduite permettrait de définir clairement ce qui est un comportement inapproprié ainsi que les conséquences encourues par les personnes qui commettent de tels gestes.

Certaines personnes ont affirmé que les inconduites sexuelles font partie de la réalité de l'industrie cinématographique au Canada depuis longtemps et que le problème semble s'aggraver.

Les récentes allégations de harcèlement et d'agressions sexuelles contre l'ancien magnat d'Hollywood Harvey Weinstein et d'autres célébrités ont mis en lumière cette grave

problématique dans l'industrie.

Les regroupements ont aussi dénoncé d'établir de nouvelles méthodes de dénonciation de comportements répréhensibles afin d'assurer la protection des victimes contre toute forme de représailles.

Selon le communiqué des membres de l'industrie canadienne, ils prévoient de mettre sur pied un programme d'éducation et faire en sorte que les politiques existantes concernant les inconduites sexuelles soient appliquées.

« Cette situation nous donne l'occasion de mettre l'accent sur la prévention du harcèlement sexuel. Nous sommes engagés à travailler ensemble pour mettre en place des solutions et nous allons vous tenir au fait des progrès », ont-ils indiqué par voie de communiqué.

C'est l'ACTRA (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) qui a eu l'initiative de réunir ces organismes représentant les artisans de l'industrie.

La Presse canadienne

La bédé québécoise s'invite au Japon

C'est un juste retour des choses. Le monde du manga qui a influencé le trait de quelques bédéistes québécois, dont Zviane, sera l'hôte à partir du 9 décembre d'une exposition consacrée à la bande dessinée d'ici, exposition présentée entre les murs du Musée international du manga de Kyoto au Japon, jusqu'au 13 février. Sept auteurs — Cab, Esbé, Zviane, Réal Godbout, Philippe Girard, Pascal Girard et Michel Falardeau — vont y présenter une série de planches racontant la bédé québécoise en 25 moments. L'exposition est le fruit d'une collaboration entre le musée japonais, le Festival de la BD francophone de Québec et la Délégation générale du Québec à Tokyo.

Le Devoir

McDonald's au musée

Chicago — Un musée américain a proposé vendredi de sauver la réplique du tout premier restaurant franchisé

McDonald's, fermée il y a une décennie et dont le géant de la restauration rapide avait annoncé la destruction en début de semaine. Le bâtiment construit sur le site du premier McDonald's — rasé en 1984 — a accueilli des visiteurs jusqu'en 2008, date à laquelle les inondations fréquentes avaient entraîné sa fermeture. Mardi, le groupe a indiqué avoir demandé sa démolition, jugeant impossible de rouvrir ou d'entretenir cette copie du «Store No. 1». Mais le Volo Auto Museum, un musée de l'automobile situé à une cinquantaine de kilomètres de là, dans le nord de l'État de l'Illinois, propose de déplacer la bâtisse emblématique de l'architecture des années 1950 pour l'exposer aux côtés de ses 400 voitures de collection. «Avec les fêtes [de Thanksgiving], je m'attends à ce qu'ils tardent. Mais croisons les doigts, en début de semaine je devrais avoir une réponse», a espéré Brian Grams, directeur du musée qui a demandé au groupe McDonald's de lui donner le bâtiment. «Ce qui nous intéresse, c'est de préserver cette icône américaine, a expliqué M. Grams à l'AFP. Si, pour une quelconque raison, il n'est

pas possible de déplacer l'intégralité de la structure, nous espérons toutefois obtenir quelques objets», a-t-il ajouté. Le restaurant avait été ouvert en 1955 à Des Plaines.

Agence France-Presse

Une esquisse de Lawren Harris obtient une mise record aux enchères

Toronto — Une maison d'enchères torontoise affirme qu'une esquisse de Lawren Harris a été vendue 161 000 \$ cette semaine, un prix record pour une esquisse au crayon d'un des membres du Groupe des sept. Consignor Canadian Fine Art précise que l'œuvre préparatoire au célèbre tableau *Lac supérieur* a obtenu une mise s'élevant à près de cinq fois sa valeur estimée d'entre 20 000 et 30 000 \$. L'esquisse aurait été faite en 1925, selon l'épouse de Lawren Harris. L'ancien record de vente pour une esquisse de l'artiste était de 64 900 \$. Le prix de vente inclut une prime de l'acheteur de 15%.

La Presse canadienne

LES SPORTS

SKI DE FOND

Alex Harvey finit au 21^e rang à Ruka

Ruka, Finlande — Le Norvégien Johannes Hoesflot Klaebo a remporté haut la main le sprint en style classique de la Coupe du monde de ski de fond disputée à Ruka, en Finlande, épreuve où le Québécois Alex Harvey a été incapable de franchir le cap des quarts de finale. «J'ai fait des erreurs de positionnement, a reconnu Harvey. J'aimerais refaire la course et prendre des décisions différentes.» Le Britannico-Colombien Julien Locke a fini au 59^e rang, le Torontois Len Valjas 63^e, Knute Johnsgaard de Whitehorse 73^e, l'Ontarien Devon Kershaw 74^e, et les Albertains Graeme Killick 85^e et Jesse Cockney 95^e.

La Presse canadienne

FOOTBALL

Ambrosie ne voit pas de lien entre commotions et l'ETC

Ottawa — Le commissaire de la LCF, Randy Ambrosie, affirme qu'il n'y a pas suffisamment de preuves scientifiques établissant un lien entre les blessures à la tête au football et les maladies cérébrales. Ambrosie soutient qu'il «tient compte de toutes les preuves accumulées et la réponse est que nous ne savons pas» s'il y a un lien entre les commotions cérébrales et l'encéphalopathie traumatique chronique (ETC). La NFL a admis qu'il y a un lien, mais la LCF ne lui a pas emboîté le pas. «La relation de cause à effet n'est pas claire, c'est aussi simple que ça, a déclaré Ambrosie lors d'une conférence de presse tenue en marge de la Coupe Grey, dimanche.

La Presse canadienne

ATHLÉTISME

La peine de prison de Pistorius plus que doublée

Afrique du Sud — La durée de la sentence d'emprisonnement de l'ancien athlète olympique Oscar Pistorius a été plus que doublée vendredi par la Cour d'appel suprême d'Afrique du Sud, à 13 ans et cinq mois. Un tribunal inférieur l'avait précédemment condamné à une peine de six ans de détention pour le meurtre de son amie de cœur Reeva Steenkamp, il y a près de cinq ans, ce que la poursuite avait qualifié de terriblement indulgent. Dans la lecture de sa décision qui n'a pris que quelques minutes, le juge Willie Seriti a dit vendredi que pour le crime qu'il a commis, Oscar Pistorius devait être condamné à une peine minimale d'emprisonnement de 15 ans. La peine de 13 ans et cinq mois tient compte du temps déjà purgé par M. Pistorius en prison et lors de son assignation à domicile.

Associated Press

FORMULE 1

Abou Dhabi: Stroll au 14^e rang après les premiers essais

Le champion du monde Lewis Hamilton a signé le meilleur temps de la première journée d'essais libres au Grand Prix de Formule 1 d'Abou Dhabi, vendredi, tandis que Sebastian Vettel se contentait du deuxième chrono. Le pilote Williams Lance Stroll n'a pu faire mieux que le 14^e temps, à 2,452 secondes du Britannique. «Ce fut une journée productive, sans problème. Nous avons beaucoup tourné, a mentionné Stroll. Nous travaillerons au cours de la soirée sur certaines choses, mais je suis confiant pour samedi.» La troisième séance d'essais libres sera présentée samedi après-midi, suivie de la séance de qualifications en soirée.

La Presse canadienne

CANADIEN

Carey Price se dit prêt à revenir

Le gardien sera à son poste samedi après trois semaines de convalescence

MICHEL LAMARCHE

à Brossard

En général laconique dans ses échanges avec les journalistes, Carey Price a été égal à lui-même, vendredi midi. Le gardien du Canadien de Montréal s'exprimait toutefois avec le sourire aux lèvres, sachant qu'il allait reprendre le collier après une absence de quelque trois semaines.

À l'issue d'une séance d'entraînement durant laquelle il a été tenu fort occupé, Price a confirmé, à l'aide d'un «oui» tout simple mais bien senti, qu'il protégera le filet du Tricolore contre les Sabres de Buffalo, samedi, au Centre Bell.

Il en sera à sa première sortie depuis le 2 novembre au Minnesota. Contre le Wild, il avait concédé cinq buts dans une défaite de 6-3.

Il y a quelques jours, Price a dit s'être blessé lors de l'entraînement précédant ce match. Vendredi, il est revenu sur sa décision de jouer quand même.

«C'est arrivé à la fin de l'échauffement, et je ne voulais pas placer "Monty" [Al Montoya] dans une situation difficile. Je pensais que je me sentais suffisamment bien. Ce ne fut probablement pas la meilleure idée.»

Une question de temps

Après des séances solitaires, puis une pause d'une semaine, Price a repris l'entraînement lundi. Il a accompagné ses coéquipiers à Dallas et à Nashville sans toutefois revêtir l'uniforme, sauf pour de légères séances matinales d'entraînement.

Il avait néanmoins constaté une différence dans ses gestes et déplacements et, en se présentant au Complexe sportif Bell vendredi, Price avait le sentiment que le temps avait fait son œuvre.

«Il s'agissait de retrouver mon synchronisme et mon rythme. J'avais l'impression que ça irait bien aujourd'hui. J'avais surtout besoin de participer à une séance d'entraînement complète, de m'assurer que je me sentais bien et d'avoir



Carey Price pourrait relancer sa saison, lui qui connaît le pire début de campagne de sa carrière avec un dossier de 3-7-1.

la sensation que le niveau de mon jeu se trouve où il se doit pour reprendre ma place.»

Cette pause forcée de trois semaines pourrait permettre à Price de relancer sa saison, lui qui connaît le pire début de campagne de sa carrière avec un dossier de 3-7-1, une moyenne de buts alloués de 3,77 et un taux d'arrêts de ,877.

«Pendant qu'il a été blessé, Carey n'a pas arrêté de travailler, a fait remarquer Claude Julien. Il a eu des traitements, il a fait de la vidéo avec Stéphane [Waite]. Demain [samedi], il aura la chance de revenir devant le filet, et on a toute la confiance au monde en Carey. Nous savons ce qu'il a fait dans le passé. Tout joueur, sans exception dans notre métier, a des hauts et des bas. Dans le cas de Carey, il n'a pas encore joué son meilleur hockey, mais on est excité de le voir revenir en forme.»

L'équipe a par ailleurs cédé à son club-école de Laval le défenseur David Schlemko et le gardien Charlie Lindgren.

Weber et Gallagher absents

Par ailleurs, le défenseur Shea Weber et l'attaquant Brendan Gallagher n'ont pas pris part à la séance d'entraînement. Le Canadien a fait savoir que les deux joueurs se sont soumis à des traitements.

Weber a raté les deux derniers matchs de l'équipe en raison d'une blessure au bas du corps. Il avait aussi man-

qué la rencontre du 9 novembre contre le Wild à cause d'une blessure au bas du corps, différente de celle qui le tient présentement à l'écart, a précisé Weber plus tôt cette semaine.

Le cas de Weber reste incertain en prévision de samedi, tandis que Julien a confirmé que Gallagher sera à son poste.

La Presse canadienne

COUPE DAVIS

La Belgique et la France à égalité

SAMUEL PETREQUIN

à Lille

David Goffin et Jo-Wilfried Tsonga jouent actuellement leur meilleur tennis.

Les deux ont été à la hauteur de la situation, vendredi, pour leur match de simple en lever de rideau de la finale de la Coupe Davis, offrant à leur équipe des victoires à sens unique alors que la France et la Belgique sont à égalité à 1-1.

Tsonga a pris la mesure de Steve Darcis 6-3, 6-2, 6-1 pour permettre à la nation hôte d'égaliser après la leçon de tennis offensif servie par Goffin à Lucas Pouille, défait 7-5, 6-3, 6-1.

Tsonga et Goffin joueront l'un contre l'autre, dimanche, dans ce qui pourrait bien se révéler l'affrontement décisif après le double de samedi.

«Attendons et voyons qui sera capable d'imposer sa tactique», a déclaré le capitaine français, Yannick Noah.

«Mon objectif était de permettre à mon équipe de revenir à égalité, a déclaré Tsonga. Peu importe la façon. Maintenant, j'ai hâte à dimanche pour me bagarrer jusqu'à la fin.»

«Je l'ai rarement vu jouer à ce niveau, a déclaré Pouille à propos de Goffin. Même quand j'ai passé mon premier service à 220 km/h, il a renvoyé la balle à 30 centimètres de la ligne. Il joue le meilleur tennis de sa vie.»

Associated Press

OLYMPISME

Exclusion de la Russie : Bach tente de calmer le jeu

GRAHAM DUNBAR

à Genève

Au moment où quatre autres Russes ont été disqualifiés vendredi pour dopage aux Jeux olympiques de Sochi, le président du CIO, Thomas Bach, a demandé aux critiques de ne pas faire pression sur son conseil exécutif avant une décision cruciale le mois prochain quant à la participation du pays aux Jeux de Pyeongchang.

Le double médaillé d'or en bobsleigh Alexander Zubkov a été déchu de ses deux titres de 2014 dans le cadre de la dernière série de verdicts d'une commission du Comité international olympique chargée d'enquêter sur les athlètes impliqués dans des cas de dopage du sport russe.

Un total de 14 Russes ont été disqualifiés ce mois-ci et neuf médailles ont été perdues.

Quelques heures plus tôt, les commentateurs de Bach dans un discours d'introduction — soulignant que les médaillés olympiques étaient impliqués dans une attaque de l'intégrité des Jeux — laissaient présager un changement possible de position vers l'exclusion des athlètes russes des Jeux olympiques de Pyeongchang.

Réunion du CIO

Bach présidera une réunion du conseil exécutif du CIO le 5 décembre, qui pourrait exclure l'équipe russe de Pyeongchang en raison d'un vaste système de dopage commandité par l'État aux Jeux de Sochi.

«Certains pourraient tenter de faire monter la pression. Ils auront tort.»

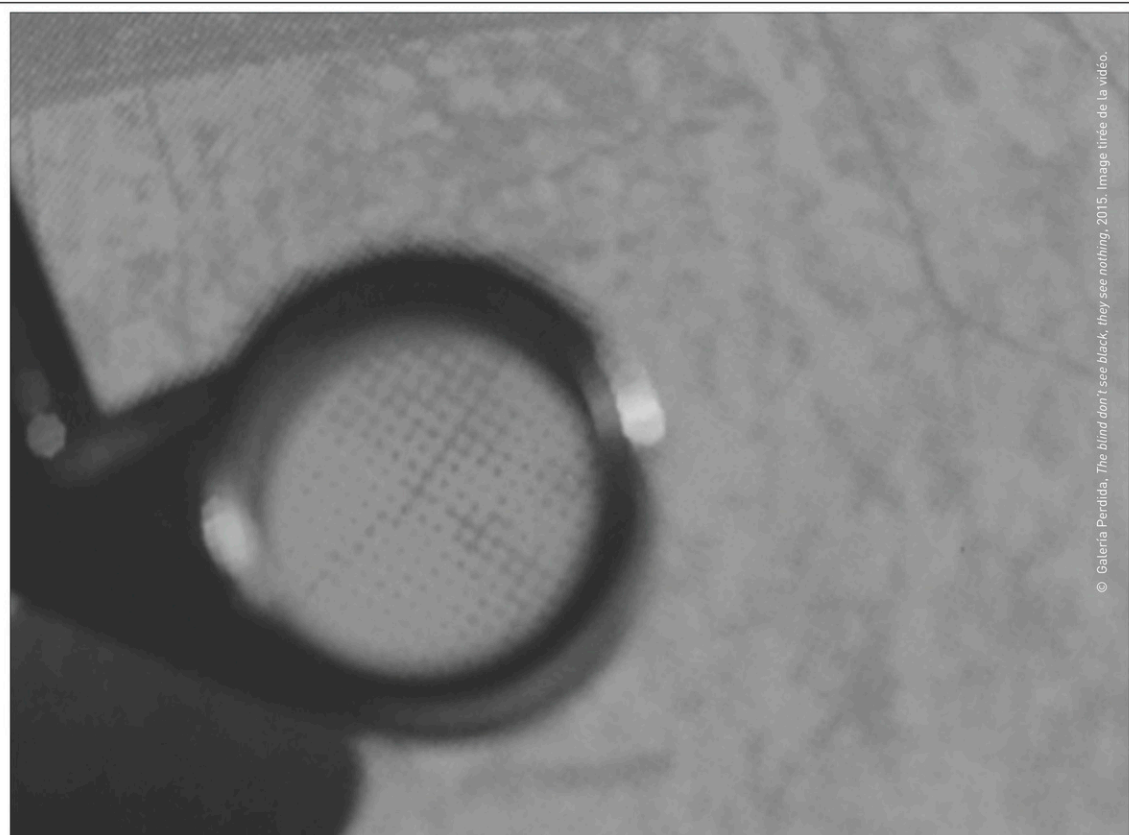
Thomas Bach, président du CIO

Longtemps considéré comme un allié de la Russie, Bach a semblé confirmer cette position ce mois-ci lorsqu'il a critiqué des demandes «inacceptables» d'exclusion totale tandis que deux comités olympiques enquêtaient sur une prétendue conspiration de dopage.

Dans son discours vendredi, Bach a toutefois mis en garde ceux «qui, peu importe le camp», cherchent à influencer le CIO. «Certains pourraient tenter de faire monter la pression. Ils auront tort», a déclaré le président du CIO à des responsables olympiques européens réunis à Zagreb, en Croatie.

Des dirigeants russes ont menacé ce mois-ci de ne pas téléviser les Jeux de Pyeongchang et d'empêcher des joueurs des clubs de la KHL d'y participer. L'avertissement de la KHL est venu du président de la ligue, Dmitry Chernyshenko, qui dirigeait auparavant le comité d'organisation de Sochi.

Associated Press



Exposition

PATTERN

Exposition collective

Commissaire : Chloé Grondeau

Salle
Alfred-Pellan
Entrée libre

RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

450 662-4440
maisondesarts.laval.ca

Montmorency
Suivez-nous

26 NOV

au

4 FÉV

26 NOV

à 14 h

Exposition

Vernissage

Visite commentée 21 janvier à 14 h

Apprentis d'Alfred (\$) 9 déc. et 27 jan. à 13h30

mda

MAISON DES
ARTS DE LAVAL

LAVAL

CALQ
Conseil canadien
et des provinces
de Québec

Santé

LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017



Selon le SCFP, dans quelques établissements, et ce, pour certaines fonctions spécifiques, on parle de plus de 33 % de démissions au bout d'un mois.

RÉTENTION

Un réseau en plein désarroi

MARIE-HÉLÈNE ALARIE
Collaboration spéciale

Frédéric Brisson, président, et Michel Jolin, secrétaire général du Conseil provincial des affaires sociales (CPAS), un syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), lancent un cri d'alarme: le personnel des établissements de santé est épuisé, physiquement bien sûr, mais moralement aussi. « Il faut des embauches massives! » lance Frédéric Brisson.

Mais le réseau de la santé est-il attractif? « Quand j'ai été embauché en 2001, note M. Brisson, on me disait que j'étais chanceux, les conditions étaient bonnes ainsi que

le salaire. Mais aujourd'hui, on ne fait que parler en mal du système. » Selon lui, le réseau est étouffé, notamment en raison de la pénurie de personnel et du manque d'effectifs qui touchent le réseau, et ce, un peu partout. De plus, avec un taux de chômage très bas et le fait qu'il est relativement facile de trouver de l'emploi ailleurs, les travailleurs sont de moins en moins attirés par le réseau de la santé, estime le président du CPAS.

Michel Jolin donne un exemple des raisons du découragement du personnel. Il explique que, lors de la signature de la dernière convention collective,

des lettres d'entente avaient été ajoutées. Elles stipulaient une augmentation des postes à temps plein. Malheureusement, déplore M. Joli, les employeurs ne respectent pas toujours ces lettres d'entente. Résultat: « On sait que, quand on entre dans le réseau, ça peut prendre jusqu'à huit ans avant d'obtenir un poste... Ce ne sont pas des conditions gagnantes. »

Et selon les chiffres du SCFP, lorsqu'il y a des embauches, il s'en trouve plusieurs à partir au bout de quelques semaines. D'ailleurs, toujours selon le SCFP, dans quelques établissements, et ce, pour certaines fonctions spécifiques, on parle de plus de 33% de démissions au bout d'un mois. Bien sûr, les

horaires sont difficiles et beaucoup d'employés quittent le réseau à la faveur d'emplois offrant des horaires de jour ou plus réguliers.

Aujourd'hui, le SCFP souhaite renverser la vapeur et sortir le personnel d'une atmosphère délétère. « Ce n'est pas normal que des employés demandent des congés et se fassent régulièrement répondre non. On doit appliquer les conventions collectives, martèle Frédéric Brisson. Est-ce qu'on a besoin d'une autre réforme? Surtout pas! On a besoin de gros bon sens, on a besoin de gens qui sont humains et qui comprennent la réalité des travailleurs... ce qui n'est pas le cas présentement. »

EXERCICES

De l'espoir dans le traitement des maladies pulmonaires

Des recherches récentes montrent que des programmes d'exercices physiques personnalisés sont des outils fort utiles contre des maladies pulmonaires chroniques.

JEAN-FRANÇOIS VENNE
Collaboration spéciale

« Ce n'est pas encore assez connu, mais l'entraînement physique peut contribuer fortement à l'amélioration de la qualité de vie des patients aux prises avec des maladies pulmonaires obstructives chroniques », soutient la Dre Véronique Pepin, kinésiologue à l'Université Concordia.

Avec son équipe, elle a mis sur pied un programme de recherche en réadaptation pulmonaire à l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal. Elle mène aussi des recherches à l'Université Concordia, où elle est professeure associée.

L'utilité de l'exercice physique dans le traitement des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) fait consensus dans la communauté scientifique. Mais quels programmes d'entraînement proposer aux patients? Comment en maximiser les effets et s'assurer que le plus grand nombre possible de patients y adhèrent à long terme?

À chacun ses exercices

Une recherche récente que Véronique Pepin a dirigée visait justement à évaluer trois programmes d'entraînement. L'un d'eux proposait un exercice en continu à haute intensité, un autre un entraînement à intervalles (donc avec des pauses) et un autre un entraînement aux seuils ventilatoires. Ce dernier est plus individualisé, car basé sur les performances ventilatoires de chaque personne.

Les résultats tendent à démontrer que les patients conservent plus de vigueur après le troisième type d'entraînement et y adhèrent davantage à long terme. Dans ce type d'approche, on doit toujours faire un compromis entre le gain à court terme et l'adhésion au programme. Il faut trouver l'approche qui procurera le plus grand gain possible et que le patient n'abandon-

nera pas par découragement. « Le plus important est vraiment d'optimiser le programme d'entraînement en fonction de chaque personne, autrement dit de le personnaliser le plus possible », en conclut la chercheuse.

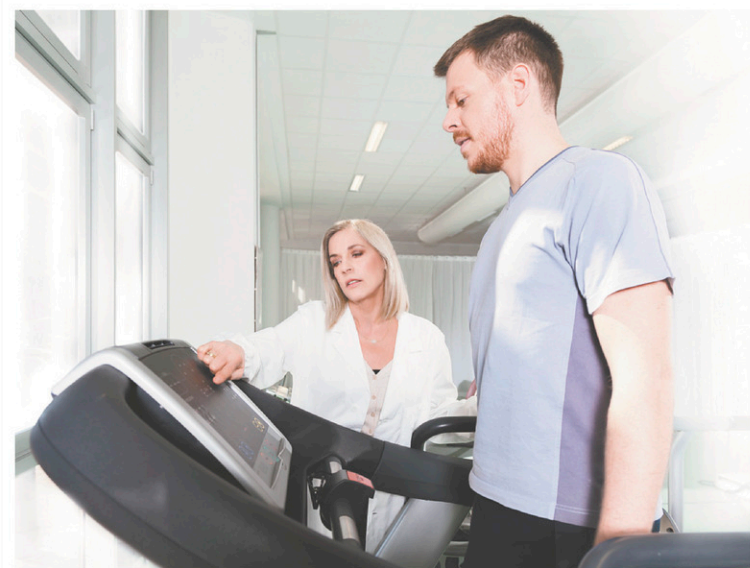
Service de proximité

À ce titre, les conditions d'accès à ce type d'intervention comptent beaucoup. Véronique Pepin contribue à un programme de recherche mené par le Dr Grégory Moullec, de l'hôpital Sacré-Cœur, en interaction avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal. Il s'agit de favoriser le maintien post-réadaptation.

« Les gens font de gros gains physiques, psychologiques et de qualité de vie pendant le programme, mais s'ils cessent de faire les exercices ensuite, ces gains s'évaporent », explique Véronique Pepin. Le programme vise à offrir les entraînements dans un centre de jour, plutôt qu'à l'hôpital Sacré-Cœur. Autrement dit, aller vers les gens, plutôt que de les faire venir à la ressource, pour voir si cela favorise la poursuite des programmes.

Elle est aussi très enthousiaste envers une recherche commencée récemment. En collaboration avec un psychologue et un neurologue, elle étudie l'impact de l'exercice sur l'apnée du sommeil et l'insomnie, notamment en combinaison avec un traitement cognitivo-comportemental (centré sur le changement de pensées et de comportements problématiques) contre ce trouble du sommeil.

« Ces projets de recherche sont tous très multidisciplinaires, et c'est un gros avantage, tant pour les patients que pour les chercheurs et les autres intervenants en réadaptation pulmonaire, se réjouit la kinésiologue. Cela augmente vraiment la richesse de ce type d'intervention. »

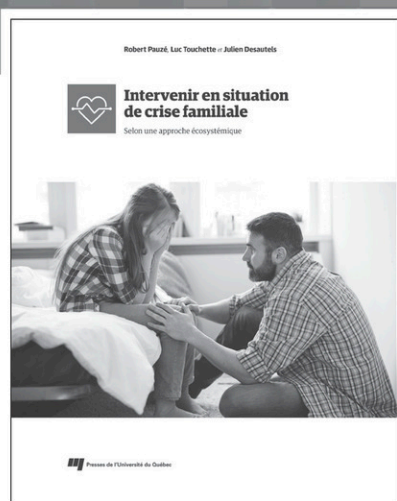


L'utilité de l'exercice physique dans le traitement des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) fait consensus dans la communauté scientifique.

LA COLLECTION SANTÉ

Mieux comprendre les enjeux associés à la santé des populations

Sous la direction de Dany Lussier-Desrochers et Frédéric Banville



TOUS LES LIVRES DE LA COLLECTION : PUQ.CA

Presses de l'Université du Québec

On a tous besoin de savoir POUR AGIR



NOUS PRENONS TOUS SOIN DE VOUS AU QUÉBEC, LA SANTÉ C'EST PUBLIC !

FTO SCFP Syndicat canadien de la fonction publique vvo SQUEES 298

SANTÉ



Au Québec, la population vieillit et s'agrandit, et elle aura de plus en plus besoin de soins et de services.

L'urgence d'un réinvestissement conséquent

MARIE-HÉLÈNE ALARIE
Collaboration spéciale

« Depuis que les libéraux sont au pouvoir, on constate une diminution des budgets octroyés à la santé, soutient Daniel Boyer, président de la FTQ. Si on veut maintenir les mêmes services, il faut augmenter les budgets de 4% chaque année, ce qui n'a pas été le cas depuis 2014-2015 et ce qui crée un manque à gagner d'à peu près 1,5 milliard. Et ça, c'est seulement si on veut les mêmes services qu'en 2013-2014. Est-ce qu'on était satisfait à l'époque? »

Le réseau de la santé a subi des transformations majeures depuis les 25 dernières années. « On a pressé le citron! Qu'on arrête de se "réinventer" et qu'on mette des ressources dans ce réseau-là », ajoute le président. En effet, les coupes ont laissé des traces auprès des usagers; le temps d'attente aux urgences demeure toujours le même, et trouver un médecin de famille relève du parcours du combattant. Quant à la satisfaction du personnel hospitalier, elle est à la baisse. « Arrêtons de faire des réformes en pensant que c'est de cette façon qu'on va réussir à réduire les coûts et à améliorer le système », lance Daniel Boyer.

On se souviendra de la réforme du ministre Jean Rochon en 1998 et de son « virage ambulatoire », une époque où le système de santé subit des coupes de plus d'un milliard de dollars. Vint ensuite la réforme proposée en 2003 par Philippe Couillard, alors ministre de la Santé, qui elle aussi cherchait des moyens de désengorger les urgences et qui a fusionné CLSC, CHSLD et hôpitaux.

« Tout ça n'a pas donné les résultats escomptés et pourtant, il y a deux ans, le ministre Barrette a encore fusionné des établissements. Ça ne peut plus continuer, il faut réinvestir dans le réseau, sinon on n'y arrivera pas », se désespère Daniel Boyer.

« La réforme du ministre Barrette nous amène à des échecs dans le réseau, note M. Boyer, tout simplement parce qu'elle est hospitalocentriste. » Le président déplore le fait que tout se concentre autour de l'hôpital et que les établissements n'ont plus d'autonomie: « Tout ce qu'il y a en prévention, en réadaptation, en centres jeunesse, ce n'est malheureusement pas là qu'il y aura des réinvestissements, c'est impensable! »

Autre défi important: la démographie. Au Québec, la population vieillit et s'agrandit, et elle aura de plus en plus besoin de soins et de services. « Il faut réinvestir. Je n'ai rien contre les baisses d'impôt qu'on nous promet, mais quand on est malade, ce n'est pas de crédits d'impôt qu'on a besoin, mais de services! »

« Le fait de ne pas réinvestir dans le réseau nous coûte plus cher à la fin », estime Daniel Boyer. Il prend l'exemple du manque de places en CHSLD; cette situation peut donner lieu à des coûts supplémentaires quand des personnes malades sont en attente d'une place et doivent être soignées chez elles, ce qui exige la présence d'une infirmière 24 heures sur 24.

« On a besoin de ce réseau! Actuellement, des personnes vivent un enfer parce qu'elles sont en attente de soins ou de services », lance comme un cri du cœur Daniel Boyer.

TECHNOLOGIE

Quelles solutions viables pour maintenir en santé une population vieillissante?

ETIENNE PLAMONDON EMOND
Collaboration spéciale

Objets connectés détectant les chutes, outils de télémédecine, applications pour suivre son état de santé, logiciel d'entraînement cognitif: les technologies numériques destinées à maintenir en santé les personnes âgées et à les soutenir à domicile se multiplient. Mais atteignent-elles leurs objectifs?

« Pour qu'une technologie ou une innovation soit adoptée, il faut vraiment que la personne qui la reçoit soit intéressée. Présentement, il y a beaucoup de développement technologique, mais peu de réception dans certains cas », a prévenu Louis Bherer, chercheur à l'Institut de cardiologie de Montréal et à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, lors d'une table ronde sur le sujet organisé le 10 octobre dernier par la grappe TechnoMontréal. Lorsque l'adhésion aux tablettes chez les aînés a été évoquée plus tard, M. Bherer a précisé sa pensée devant un auditoire dans lequel se trouvaient plusieurs représentants d'entreprises du secteur numérique. « Il y a des technologies qui parlent plus aux personnes âgées, mais mon impression, c'est qu'il y a aussi la recherche d'un objectif. Ils ne vont pas adopter la technologie pour la technologie comme on le voit chez certains groupes plus jeunes. »

« Le principal défi, c'est d'intégrer la technologie et de l'adapter au besoin plutôt que d'arriver avec une technologie qu'on va imposer », renchérit Yves Joannette, directeur scientifique de l'Institut de recherche en santé du Canada (IRSC). Il a expliqué que c'est la raison pour laquelle les premiers investissements du Programme de partenariats pour l'innovation en cybersanté (PPIC) n'ont pas été faits dans le développement de technologie, mais plutôt dans la création de « communautés innovantes ». Aujourd'hui au nombre de 18 à travers le pays, ces « communautés innovantes » réunissent des chercheurs, des cliniciens, des patients et des décideurs dans la prestation de soins tradition-

nels ou de première ligne. Une fois le poulx de tous ces acteurs pris en considération, les « communautés innovantes » vont servir de banc d'essai pour des technologies dont le but consistera à soutenir les aînés exigeant des besoins complexes en matière de soins à domicile. M. Joannette a rappelé qu'il ne fallait pas oublier d'impliquer dès le départ l'utilisateur ultime, soit la personne âgée, mais aussi les décideurs et les responsables des soins dans le cas d'une technologie qui a l'ambition de simplifier la prise en charge et la communication avec le réseau de la santé.

Personnels soignants et proches aidants

« Lorsque j'arrive pour déployer un système de soutien où les intervenants vont chez les patients avec un ordinateur, ce n'est pas l'aîné qui est mal à l'aise avec l'ordinateur, c'est l'intervenant », a souligné Nicole Dubuc, directrice du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke. Le fait que l'utilisateur puisse voir son dossier, ou regarder les notes du personnel soignant met une nouvelle pression dans le travail de ces derniers, et toute une culture de la livraison du service de santé doit être revue. Les outils d'aide à la décision en développement inciteront notamment le personnel à questionner et à consulter les aînés sur l'intervention que ces derniers

souhaiteraient recevoir. « Avec nos outils, on va faire beaucoup de prévention, de promotion, donc on ne parle plus de services pour compenser une perte d'autonomie. On parle de prévention d'une perte d'autonomie. Ça, les gens ne sont pas à l'aise dans notre réseau », remarque la chercheuse.

Son centre de recherche travaille aussi sur le développement, d'ici 2022, de solutions informatiques qui permettront aux patients, mais aussi aux proches aidants, de mieux faire le suivi en ligne des services de santé, un peu comme il est possible aujourd'hui de suivre par Internet le parcours d'un colis que l'on a posté jusqu'à son arrivée à destination. « Il va falloir aussi qu'on pense aux aidants et pas juste aux patients, a d'ailleurs insisté Étienne de Villers Sidani, chercheur à l'Institut neurologique de Montréal. Il y a beaucoup de patients en clinique qui ne peuvent pas nécessairement s'aider eux-mêmes. Je dirais que c'est très rare que leur famille ne soit pas intéressée par la technologie. »

Outre la question de l'adhésion, celle de la pertinence de la technologie se pose aussi. M. de Villers Sidani s'est montré préoccupé par la qualité variable des entraînements cognitifs proposés pour répondre à leur engouement. Nul doute, selon lui, qu'il est possible de modifier la façon dont le cerveau fonctionne à l'aide d'en-

traînement et que le numérique se prête parfaitement à cette approche par sa capacité à adapter les exercices selon l'utilisateur. En revanche, il s'inquiète devant la prolifération de solutions sans base scientifique solide et sans approche personnalisée.

« Il y a de l'argent à faire et c'est devenu une industrie de plusieurs milliards de dollars, a précisé le chercheur en entrevue téléphonique. Il faut départer ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas. Il y a beaucoup de gens qui se disent "on va faire des choses qui ont juste du gros bon sens" et qui, finalement, ne fonctionnent pas. C'est comme si on disait à une personne d'aller au magasin de produits naturels et d'acheter quelque chose qui va peut-être marcher pour régler son problème, mais on ne sait pas vraiment ce qu'il y a à l'intérieur, ni si c'est la bonne dose, ni si on le donne à la bonne personne. [...] On ne peut pas donner n'importe quel entraînement cognitif à n'importe qui. »

Et la conception des technologies numériques, pour réellement aider les personnes âgées à se maintenir en santé, ne doit pas oublier la base. « Une vraie innovation dans le domaine de la santé préventive sera une innovation qui fera bouger les gens », a rappelé Louis Bherer, préoccupé par les répercussions de la sédentarité dans la population.



CONCORDIA.CA/
NOUVELLE-GENERATION

PLACE À LA NOUVELLE GÉNÉRATION!

Concilier technologie et humanité.
Trouver l'inspiration dans le récit et le dialogue.
Pousser de l'avant à la recherche du prochain défi.

Ici naît la pensée nouvelle génération.

UNIVERSITÉ
Concordia
UNIVERSITY

SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Une force pour les services publics de demain

scfp.qc.ca | SCFP-Québec | @SCFPQuebec | SCFP-Québec

ACTUALITÉS

EXCÈS

SUITE DE LA PAGE 1

une surveillance continue des navires. C'est ainsi qu'elle a donné, en moins de trois mois, plus de 250 «avertissements» à des navires qui excédaient les 10 nœuds, indique Transports Canada en réponse aux questions du *Devoir*. «Dans la grande majorité des cas, il s'agissait d'une faible sur vitesse pour une très courte période», précise-t-on.

À titre d'exemple, le navire de croisières *CTMA Vacancier*, qui fait la navette entre Montréal et les îles de la Madeleine, a reçu au moins trois avertissements. L'entreprise a toutefois refusé la demande d'entrevue du *Devoir*, qui souhaitait discuter de la difficulté d'appliquer une telle limite de vitesse pour ce navire qui circule normalement à 17 nœuds.

Malgré les avertissements, le *CTMA Vacancier* n'a pas reçu d'amende. Un total de onze amendes ont toutefois été imposées à des navires depuis le mois d'août, dont trois cette semaine, selon ce qui se dégage des données fournies par Transports Canada. Parmi les fautes, on compte trois navires de croisière internationaux, cinq cargos et un brise-glace de la Garde côtière canadienne. L'amende est la même pour tous, soit 6000\$.

Même si l'hiver approche, la limite de vitesse est toujours en vigueur, puisque la surveillance aérienne démontre que des baleines noires sont toujours dans le golfe, avant d'entamer leur migration vers la côte est américaine. «Les mesures obligatoires et temporaires resteront en vigueur jusqu'à ce que les baleines aient

quitté le secteur préoccupant», souligne d'ailleurs Sofie McCoy-Astell, gestionnaire des relations avec les médias à Transports Canada.

Pour le moment, le gouvernement fédéral ignore par ailleurs quelles mesures seront mises en place pour éviter, dans les années à venir, la répétition de l'hécatombe de baleines noires de l'été 2017. Chose certaine, en vertu de la Loi sur les espèces en péril, Ottawa a l'obligation de protéger l'habitat de l'espèce. Le ministre de Pêches et Océans Canada, Dominic LeBlanc, a d'ailleurs dit que «toutes les options» seront étudiées. Il a déjà consulté des scientifiques canadiens et américains, mais aussi des représentants de l'industrie maritime, de la pêche et des croisières.

Industrie malmenée

Pour l'industrie touristique québécoise, il est toutefois essentiel de revoir les mesures mises en place dans l'urgence cette année, puisqu'elles ont fait «très mal» au secteur des croisières, selon le directeur général de l'Association des croisières du Saint-Laurent, René Trépanier.

Même son de cloche du côté d'Escale Gaspésie, qui coordonne notamment l'accueil des navires de croisière à Gaspé. Son porte-parole, Stéphane Sainte-Croix, explique que 15 escales de navires ont été annulées à Gaspé entre août et octobre, dont un arrêt du *Queen Mary 2*. «C'est plus de 50% de notre saison. Ça représente une perte d'au moins 25 000 touristes et un manque à gagner de 2,5 millions de dollars en retombées économiques pour la région. On ne peut pas envisager la saison 2018 de la même façon.» Les escales de La Baie et de Baie-Comeau ont aussi écopé cette année.

Dans le secteur du transport maritime, la protection des cétacés a également alourdi certaines factures. C'est le cas chez Oceanex, qui a ajouté une «surcharge temporaire» de 4% pour le transport de marchandises entre Montréal et St. John's, Terre-Neuve.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour, estime que la situation est préoccupante pour le Québec. «À l'instar de l'industrie maritime du Québec, notre gouvernement est fortement interpellé par cette mesure. Les croisiéristes sont inquiets, tout comme l'ensemble des armateurs qui doivent modifier leur route ou annuler tout simplement leur escale», souligne-t-il au *Devoir*.

Transports Canada dit avoir entendu les «préoccupations» de l'industrie, tandis que Pêches et Océans admet que le récent rapport d'analyse de la mortalité des baleines démontre que «les plus grandes menaces pour la baleine noire sont les collisions avec les navires et les enchevêtrements dans des engins de pêche. Ces résultats indiquent que les mesures prises jusqu'à maintenant pour ralentir les navires et fermer certaines pêches étaient justifiées».

Des mesures de ralentissement des navires sont justement mises en place sur une base saisonnière dans les eaux américaines depuis 2008. Elles ont permis de réduire substantiellement la mortalité des baleines noires, selon Moira Brown, une scientifique qui étudie ces cétacés depuis plus de 30 ans et dont les recherches ont mené à l'établissement des mesures de protection qui ont probablement sauvé l'espèce de l'extinction.

Le Devoir

LNH

SUITE DE LA PAGE 1

de passage dans ce qui est alors la métropole du Canada.

Fondée en 1909 par John Ambrose O'Brien, un investisseur prospère qui a fait fortune dans le secteur minier et a cette même année créé le Canadien de Montréal, la NHA a révolutionné le hockey en restaurant le jeu à six joueurs de part et d'autre, un de moins qu'il était de coutume à l'époque. En 1917, la NHA est l'un des deux principaux circuits de sport professionnel au pays, l'autre étant la Pacific Coast Hockey Association. Depuis peu, les deux concourent annuellement pour l'obtention de la Coupe Stanley.

Feu la NHA, vive la LNH

Au fil de sa courte existence, la NHA a traversé des moments difficiles, devant notamment composer avec une pénurie de joueurs et d'autres restrictions induites par la Première Guerre mondiale. Elle a amorcé la saison 1916-1917 avec six clubs, mais en a perdu deux en cours de route. En effet, les membres du 228^e Bataillon de Toronto, formé de militaires, doivent aller combattre en Europe et les Blueshirts de Toronto, propriété d'Eddie Livingstone, ont été suspendus à la suite de différents quiproquos. Livingstone, un homme querelleur et acariâtre, accuse notamment ses homologues de lui voler des joueurs et de ne pas respecter leurs engagements, et il multiplie les griefs et poursuites.

Prenant bien soin de ne pas l'inviter, les proprios de la NHA se rencontrent sans lui ce 26 novembre. Quatre jours auparavant, au même hôtel Windsor, ils ont résolu, devant les problèmes juridiques posés par une expulsion formelle de Livingstone, de créer un circuit parallèle.

La Ligue nationale de hockey (LNH) naît de manière bien concrète. À l'époque, il est entendu que l'entreprise sera temporaire et qu'on reviendra à la NHA dès qu'on se sera débarrassé du mouton noir, qui refusera toutefois de lâcher le morceau pendant des années, forçant la LNH à perdurer malgré elle...

À ses débuts, la LNH compte quatre équipes. Trois sont des rescapées de la NHA: le Canadien, les Wanderers de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa. Une franchise est par ailleurs accordée au Toronto Hockey Club, qui deviendra plus tard les Arenas, puis les St. Patricks, puis les Maple Leafs à compter de 1927. L'autre formation de la NHA, les Bulldogs de Québec, décide d'interrompre provisoirement ses activités en raison de contraintes financières. Elle reviendra pour une saison, 1919-1920, avant de déménager à Hamilton.

Incendies

Mais les ennuis ne tardent pas à guetter la jeune LNH, et ceux-là ne sont pas imputables à Eddie Livingstone. Il s'est écoulé deux semaines à peine depuis le début de la saison régulière le 19 décembre lorsque, le 2 janvier 1918, l'aréna de Westmount, situé à un coin de rue du futur Forum de Montréal, est rasé par les flammes. Le domicile du Canadien et des Wanderers est une perte totale.

C'en est trop pour le propriétaire de ces derniers, Sam Lichtenhein. Les Wanderers ont connu de glorieuses heures, remportant la Coupe Stanley à de multiples reprises entre 1906 et 1910 (à une époque où le titre était disputé plusieurs fois par année). Mais en ce début de 1918, l'équipe tire le diable par la queue depuis trop longtemps au goût de Lichtenhein, qui évoque des pertes d'argent substantielles. Dans les heures qui suivent l'incendie, il annonce la dissolution des Wanderers.

La survie de la LNH, désormais réduite à trois clubs, tient dès lors à la décision d'un seul homme, George Kennedy, un Montréalais qui vient tout juste d'avoir 36 ans et a de l'énergie à revendre. L'ancien lutteur, converti en promoteur de combats et d'autres événements sportifs, n'est pas du genre à baisser les bras facilement. Il s'est porté acquéreur du Canadien des mains d'Ambrose O'Brien en 1910 et il a méthodiquement bâti une formation solide qui est allée jusqu'à conquérir la Coupe Stanley en 1916; le CH, jure-t-il, va survivre.

Il emprunte de l'équipement pour ses joueurs et réserve l'aréna Jubilee, sis sur la rue Sainte-Catherine dans l'est de Montréal. La Ligue nationale de hockey allait ainsi pouvoir poursuivre son chemin, même si Kennedy n'était pas au bout de ses peines: quelques mois plus tard, l'aréna Jubilee allait à son tour être la proie des flammes, et le Canadien en serait quitte pour s'installer à l'aréna Mont-Royal. C'était quelque peu années avant l'ouverture du Forum.

Un siècle après son avènement, la LNH peut se pencher sur une histoire chargée. Elle a vu pendant une quinzaine d'années deux équipes montréalaises, le Canadien et les Maroons, se livrer des batailles épiques. Elle s'est attaquée aux États-Unis dès 1924 avec la naissance des Bruins de Boston. Elle a compté jusqu'à 12 clubs avant que la crise des années 1930 ne la contraigne à un régime minceur, qu'elle a observé durant 25 ans avec ses six équipes «originales» qui évoquent encore aujourd'hui un certain âge d'or du hockey. Elle a doublé ses cadres d'un seul coup en 1967, a guerroyé avec l'Association mondiale, a traversé des conflits de travail déchirants. On n'a pas 100 ans sans qu'une quantité de souvenirs affleurent.

Le Devoir

AUGUSTINES

SUITE DE LA PAGE 1

Municipale, provinciale et fédérale», martèle-t-il durant un entretien avec *Le Devoir*. Il a toujours exercé son droit de vote, sauf le 5 novembre dernier.

À quelques jours du scrutin, son voisin Sébastien l'a avisé qu'il ne pourrait pas appuyer son candidat favori à la mairie de Québec. «Comment ça, je ne peux pas voter, moi? J'ai encore ma tête», a-t-il dit, contrarié, à la direction du centre d'hébergement administré par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS) de la Capitale-Nationale. «On m'a expliqué que ça rapport avec les religieuses de l'autre côté. J'étais déçu. Je n'étais pas content», relate-t-il avec aplomb, après avoir immobilisé son fauteuil roulant dans sa chambre du troisième étage. «J'ai toujours aimé ça, la politique», poursuit l'homme, surnommé «le Survivant» dans une chronique parue à l'été 2005 dans le quotidien *Le Soleil*.

«La municipalité, c'est moi»

Sœur Hélène accueille *Le Devoir* dans le «Salon rouge» du monastère, là même où le comte de Frontenac avait établi ses quartiers durant la seconde moitié du XVII^e siècle. «Bon, qu'est-ce que vous voulez savoir?» demande l'augustine avant de prévenir: «Je n'ai pas grand-chose à dire sur la municipalité. La municipalité, c'est moi... toute seule.»

Les résidents de Notre-Dame-des-Anges bénéficient dans les faits de «tous les services de la Ville de Québec», sans pour autant payer de taxes, explique-t-elle. «Ça a toujours été des pauvres qui ont été reçus ici. On n'a jamais facturé de taxes à nos pensionnaires. Mais la Ville aurait voulu avoir cette taxe-là. On nous a dit: "Chargez-la, vous, la taxe, et vous nous donnez [les recettes]." J'ai dit: Ben voyons!»

À ses yeux, les sœurs hospitalières sont éternellement quittes de toute dette envers la Ville de Québec. «On avait quasiment toute la basse-ville. On a donné des terrains», dont celui où est aujourd'hui aménagé le parc Victoria, précise-t-elle.

Le site, qui abrite une douzaine de bâtiments — dont l'Hôpital général de Québec —, est raccordé au réseau d'aqueducs et d'égouts de la ville de Québec. En cas d'urgence, les policiers et les pompiers de Québec y accourent. «On n'a pas souvent besoin de la police», fait remarquer sœur Hélène, qui habite les lieux depuis 1953. «C'est un milieu tranquille. Il n'y a pas de malfaiteurs ici.»

Le site patrimonial, sur lequel plus de 1000 soldats tombés durant la guerre de Sept Ans (1756-1763) sont enterrés, dont le marquis de Montcalm, est évidemment dans le viseur du ministère de la Culture et des Communications. «Alors, il faut prendre des précautions. Si on a une poignée de porte à changer, il faut remplir une demande», mentionne-t-elle d'un ton posé. «[Cela dit], si on veut faire des transformations, on pourrait ne pas demander d'autorisation à la Ville de Québec, mais on le fait toujours parce qu'on a de très bonnes relations avec la Ville», ajoute-t-elle.

Les sœurs de l'Hôpital général ont jalousement protégé leur autonomie face aux visées



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Floribert Langis est un passionné de politique. Il n'a raté aucun rendez-vous électoral, lui qui a toujours aimé participer aux assemblées du conseil municipal à Québec. Cela a donc été un choc pour lui quand il a appris qu'il ne pourrait pas voter lors du plus récent scrutin municipal.

annexionnistes des politiciens qui se sont succédé à l'hôtel de ville de Québec. «Vous autres, vous êtes chanceuses. Moi, comme mairesse de Sainte-Foy, je ne faisais pas ce que je voulais», leur aurait lancé la mairesse Andrée Boucher en 2006, en marge de l'inauguration de la spectaculaire sculpture mettant en scène une religieuse, le voile au vent, tendant les bras vers un vieillard.

Pas de taxation, pas de représentation

Contrairement aux deux autres municipalités à vocation religieuse au Québec toujours existantes — Saint-Benoît-du-Lac et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente —, Notre-Dame-des-Anges compte désormais une population majoritairement laïque. Celle-ci n'a pas pour autant son mot à dire sur la composition du conseil qui dirige les destinées de la municipalité puisque celui-ci est nommé, depuis plus de 160 ans, par les membres de la congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus.

Les religieuses élisent, aux deux tiers des voix, tous les trois ans, leur supérieure. Celle-ci se voit attribuer automatiquement le titre de mairesse. «Personne n'envie ça. Le poste vient avec de grosses responsabilités», souligne sœur Hélène, précisant que la moyenne d'âge des religieuses oscille autour de 85 ans. La communauté compte une seule professe, ce qui laisse entrevoir la fin prochaine d'une folle aventure qui s'est échelonnée sur quatre siècles. «Ici, il pouvait y avoir 500 soldats infirmes. Ils logeaient partout: dans le poulailler, dans l'étable, dans l'église, partout. Les sœurs prenaient leur ligne pour panser les plaies. Anglais, Français... tout le monde était soigné sur le même pied d'égalité.»

blié le 18 novembre en page A 2, on aurait dû lire «demandeurs» et «défendeur» au lieu de «poursuite» et de «défense», ainsi que «procureur général» au lieu de «procureur». Et aussi que «l'avocat des demandeurs es-

D'autres cas

Au Québec, cinq municipalités sont dispensées de procéder à l'élection d'un conseil municipal en bonne et due forme, dont trois municipalités à vocation religieuse: Notre-Dame-des-Anges (Capitale-Nationale), Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente (Capitale-Nationale) et Saint-Benoît-du-Lac (Estrie). Les deux autres municipalités dites «administrées» sont Schefferville et Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, qui est sise entre Natashquan et Gros-Mécatina en Basse-Côte-Nord.

Vœux pieux?

Floribert Langis prie le gouvernement du Québec de lui permettre de voter lors des prochaines élections municipales. «D'ailleurs, j'ai toujours gagné mes élections», indique-t-il fièrement. Il en a été de même le 5 novembre dernier, confie-t-il.

Sœur Hélène fait peu de cas des doléances de M. Langis. «Ils font partie de la municipalité. Ils ne peuvent pas voter dans la ville de Québec. Je me demande ce que ça peut leur faire», dit la supérieure, levant les yeux au ciel.

Une sonnerie retentit. La religieuse tire de sa poche un téléphone portable. «Sœur Hélène, bonjour!» «Oui...» «D'accord.» «J'arrive.» Il est 15 h pile. Un autre invité l'attend. «Excusez-moi, mon agenda est aussi chargé que celui de M. Labeaume», dit-elle, souriant en coin, avant d'éteindre les lumières du Salon rouge.

Le Devoir

Rectificatif

Dans l'article de Marie-Lise Rousseau intitulé «Le gouvernement défend sa loi sur la neutralité religieuse en cour une première fois», pu-

time que l'application de la loi entraîne des inconvénients aux personnes visées plus importants que l'intérêt public», plutôt que «la loi donne une prépondérance aux inconvénients».

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com